VOLUME VI. WINNIPEG, MANITOBA, MERCREDI 17 JUILLET 1918 NUMERO 10

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00



LA LIBERTE

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

POUR LA DEFENSE NATIONALE

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Chambre 6, Immeuble Provencher, Saint-Boniface. — Tél. Main 4478

Nous accusons réception des montants suivants, reçus pendant la semaine, en priant les donateurs d'agréer l'expression de nos remerciements.

SAINT-LEON

R. P. M.-A. Straub, curé	$6.00
M. Alfred Labossière	1.00
M. Esdras Payette	1.00
M. Azarie Labossière, jun.	1.00
M. Avila Gareau	1.00
M. Theo. Pellerin	1.00
M. Xavier Bouthier	1.00
M. Gédéon Boisvert	1.00
M. Onier Leblanc	1.00
M. Joseph Labossière, Sr	1.00
M. Félix Grenier	1.00
M. Georges Rondeau	1.00
M. Onésime Boisvert	2.00
M. Azarie Labossière, Sr	1.00
M. Octavien Bergeron	1.00
M. Ovila Rondeau	1.00
M. Alexis Labossière	1.00
M. H. Labossière	.50
M. Nazaire Labossière	.50
M. Mastaï Fortier	.50
M. Arthur Labossière	.50
M. Jean Labossière	.50
Mme Vve Nap. Moreau	1.00
M. Onésime Rondeau	1.00
M. Edouard Labossière	1.00
M. Claude Lemieux	1.00
Mme Vve Ed. Labossière	1.00
M. Isidore Labossière	.50
M. Jos.-Edouard Labossière	1.00
M. Théodore Fraser	1.00
M. Exeide Landry	1.00
M. Aimé Fortier	1.00
M. Léon Mazue	.50
M. Louis Mazue	.50
M. Jean Tyrard	.50
M. Wenceslas Lemieux	1.00
M. Georges Payette	.50
M. Joseph Dion	1.00
M. Nap. Payette	1.00
M. Xavier Rondeau	1.00
M. Thomas Lafrenière	.50
M. Louis Lafrenière	.50
M. Célestin Bouderlique	1.00
M. Rodrigue Lussier	1.00
M. Joseph Landreville, jun.	1.00
M. Prosper Payette	1.00
M. Albert Samson	.50
M. Joseph-Ad. Labossière	1.00
M. Joseph Landreville, sen.	.50
M. Albert Labossière	1.00
M. Henry Payette	1.00
M. Adolphe Labossière	1.00
M. Adolphe Labossière	1.00
M. Sylvestre Lemieux	1.00
M. Philippe Larrivée	1.00
M. Philippe Rondeau	1.00
M. Edouard Colbe	.50
Mme Vve Fred. Lafrenière	.50
Mme Vve Wm. Tessier	.50
Mme Vve Philippe Moreau	1.00
M. Joseph Pellerin	1.00
Mme Vve Eug. Kern	1.00
M. Lucien Kern	.50
M. Cléophas Major	1.00
Total	$60.00

SAINT-MALO

Contribution paroissiale	$27.50

TRANSCONA

Contribution paroissiale	$50.00

LETELLIER

Mme Vve J. Parent	$10.00
M. R. Jubinville	5.00
M. Jos. Jutras	5.00
M. Euclide Desautels	5.00
M. Ed. Comeault	5.00
M. A. Poliquin	3.00
M. Albert Fortier	2.00
M. John Boiteau	2.00
M. W. Vanier	1.00
M. Horace Dansereau	1.00
Total	$39.00

OAK LAKE

Contribution paroissiale	$18.00

SAINT-EUSTACHE

M. F.-R. Laflèche	$2.00
M. J.-M. Rousseau	2.00
M. W. Desjardins	2.00
M. Jos. Lavoie	1.00
M. F. Moreau	1.00
M. J. Albert	1.00
M. Am. Beaudin	1.00
M. M. Ménard	1.00
M. Jos. St-Denis	1.00
M. J. Balez	1.00
M. O. Beaudry	1.00
M. E. Leclair	1.00
M. Daniel Carrière	1.00
M. Uldéric Lavoie	1.00
M. Alphonse Senécal	.50
M. Lionel Spenard	1.00
M. Hector Allard	1.00
M. Wilfrid Moreau	1.00
M. Wilfrid Legault	1.00
M. Ernest Gervais	1.00
M. Henri Lachance	1.00
M. Charles Gervais	1.00

M. A.-P. Lachance	1.00
M. H. Laramée, Sr	1.00
M. Alex. Allard	1.00
Mlle P. Lavallée	1.00
Mme Vve S. Lachance	1.00
M. Albert Laramée	1.00
M. Herménégilde Laramée	1.00
M. Ferd. Boivin	1.00
M. Avila Lavoie	1.00
M. Alfred Houde	1.00
M. l'abbé J.-L. Bastien, ptre, curé	1.00
Total	$35.50

WINNIPEG

M. P. L'Heureux	$10.00

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Cercle Saint-David de l'A. C. J. C.	$25.00
Paroisse	25.00
Total	$50.00

NOTRE-DAME DE LOURDES

Obole des tout petits de N.-D. de Lourdes à l'Association d'Education	$26.50
Produit d'une séance donnée à l'occasion de la visite de Mgr l'Archevêque	29.50
M. Gilbert Collet	2.00
Total	$58.00

SAINTE-AMELIE

M. le curé Kessler	$2.00
M. Wilfrid Landry	2.00
M. Alex. Dauphinais	1.00
M. Nap. Landry	1.00
M. J.-M. Leneal	1.00
M. Fx. Carrière	1.00
M. G. Archambault	2.00
M. Am. Therrien	1.00
M. Jos. Molgat	1.00
Une institutrice	1.00
M. Eug. Pinette	.50
M. Em. Gagnon	.50
M. Anthime Therrien	.50
M. J.-B. Lambillotte	.50
M. Ars. Therrien	.25
M. Fel. Pinette	1.00
Total	$16.25

SAINT-LAZARE

M. M.-A. Cadieux	$1.00
M. M.-D. Chartier	1.00
M. M.-E. Chartier	1.00
M. L. Guay	1.00
M. J.-A. Blouin	1.00
M. Jos. Tremblay	1.00
M. Luc Tremblay	1.00
M. V. Deschambault	1.00
M. Rosario Huberdeau	1.00
M. Israël Tremblay	1.00
M. Roméo Huberdeau	.50
Total	$10.50

LAURIER

MM. Eugène Assailly et Adélard Trottier	$17.45

LA BROQUERIE

M. J.-O. Beaupré	$5.00
M. Georges Genereaux	2.00
M. Ulysse Boily	1.00
M. Nap. Normandeau	1.00
M. Henry Savard	1.00
Total	$11.00

SAINT-JOSEPH

M. le curé Martin	$3.00
M. Alexandre Moquin	2.00
M. Eug. Parent	1.00
M. Zenon Delorme	1.00
M. Hildege Nadeau	1.00
M. Trefflé Daneault	1.00
M. Roch Daneault	1.00
M. Hector Daneault	1.00
M. Wilfrid Delorme	1.00
M. Frederic Parent	1.00
M. Victor Fontaine	1.00
Total	$14.00

RAINY RIVER

Mme Emilie Paillé	$5.00
M. l'abbé J.-C. Paillé	5.00

SAINT-NORBERT

M. Antoine Vermette	$5.00

MARIAPOLIS

M. D. Therrien	$5.00

BRUXELLES

M. l'abbé Heynen	$5.00
M. Augustin Ray	1.00

SAINT-BONIFACE

Anonyme	$5.00
MM. O. Morier et H. Morier	2.00

LA SALLE

M. P. Cormier	$2.00
Anonyme	1.00

ILE DES CHENES

M. Léon Beauchemin	$2.00
M. Edouard Beaudette	1.00
M. Noé Dumaine	.50
Total	$3.50

FINDLAY

M. Regis Cancade	$1.00

STONY MOUNTAIN

Mlle M. Beaupré	$2.00

SPERLING

M. Gerard Aubin	$1.00

SAINT-CLAUDE

Recueillies par M. Jean Martin, secrétaire du Cercle local de Saint-Claude:

Famille Dupasquier	$1.00
M. Frs Chappellaz	1.00
M. Jos. LeSauce	1.00
M. Josaphat Doyon	1.00
M. Jos.-M. Philippe	1.00
M. M. Laurent	1.00
M. Jacques Dondo	.50
M. Jos. Dondo	.50
Total	$7.00

STE-ANNE-DES-CHENES

Les Pères Rédemptoristes	$10.00
Les Rév. Srs Grises	5.00
M. G. R. Larue	5.00
M. Auguste Desrosiers	1.00
M. Napoléon Lavoie	1.00
M. Ernest Dugay	1.00
M. Charles Bohémier	1.00
M. Zéphirin Magnan	1.00
M. Rémi Magnan	1.00

N.-D. DE LOURDES

M. Pierre Bazin	$5.00
M. Joseph Boisvert	1.00
M. Jean Moran	1.00
M. Lecourieree	1.00
M. Marius Assie	1.00
M. Alexis Jamault	1.00
M. Marcellin Avently	1.00
M. Louis Charrière	1.00
M. Joseph Roch	1.00
M. Alphonse Pilloud	1.00
M. François Grivet	1.00
Mme E. Coutant	25

UNE INJUSTICE

Le "Free Press" en appréciant le discours de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, au Walker, dimanche dernier, saisit l'occasion de verser un peu de venin sur l'illustre Mgr Langevin disparu.

Voici ses paroles:

"L'Archevêque défunt ne parlait pas couramment l'anglais et employait fort rarement cette langue dans ses sermons."

C'est une injustice doublée d'une fausseté. Une fausseté d'abord, car on ne compte pas les sermons donnés en anglais dans la ville de Winnipeg par l'Archevêque défunt, tant ils sont nombreux. Il perdait au contraire très rarement une occasion de parler particulièrement aux paroissiens de Sainte-Marie, dont il avait été le curé. L'affirmation du "Free Press," est donc fausse.

Elle est injuste même par rapport à la manière dont le regretté défunt parlait l'anglais.

Il nous souvient que lors de la bénédiction de la pierre angulaire de la Cathédrale de Saint-Boniface le défunt juge en chef Howell disait du discours prononcé en anglais par Mgr Langevin à cete occasion:

"Mais voyez donc comme ces hommes manient les langues c'est vraiment prodigieux."

Entre l'opinion du juge qui comptait parmi les intellectuels de Winnipeg et celle du malotru qui a rédigé le petit article soi-disant complimenteur de lundi dernier, nous préférons celle du juge.

Moins de fiel au coeur laissait plus de rectitude au jugement.

APPEL DE Mgr BREYNAT

Montréal, 9 juillet 1918.

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous la bonté de donner hospitalité, dans votre excellent journal, aux lignes suivantes?

En arrivant de Rome, j'apprends qu'un grand malheur, un vrai désastre, vient de frapper nos missions du Mackenzie.

Nous nous réjouissions de la construction de la nouvelle voie ferrée du Great Waterway, qui nous avait permis de transporter notre approvisionnement annuel au Fort McMurray. Nous évitions ainsi les quatre-vingt milles de rapides de la rviière Athabaska qui, chaque année, engloutissaient ou endommageaient une quantité plus ou moins grande de nos marchandises. Et, du même coup, nous économisions assez pour faire face à la hausse des prix sans trop avoir à retrancher du peu de confort heureusement introduit dans nos missions au cours des dernières années.

Nos marchandises se trouvaient au pied des rapides, dans un beau hangar. A la débâcle, ce n'était plus qu'un jeu de les expédier à destination.

La débâcle arriva au mois dernier. Mais une digue s'étant formée à trois milles en aval du Fort McMurray, l'eau, ne trouvant aucune issue, envahit les deux rives, couvrit le plateau sur lequel se trouve construite la petite ville, et atteignit huit pieds de haut dans notre hangar qui fut déplacé, malgré sa charge, et faillit être emporté par la glace.

Le sauvetage fut pénible et très lent à cause de l'amoncellement de la glace. C'est une perte de $15,000 à $18,000.

Il y eut évidemment un surcroît logue, arrivé sur la rivière La Paix, nous avait contraint d'avoir recours aux petites réserves que chaque mission, à force d'économies, avait pu mettre de côté.

Pour comble, nos pêches de l'automne dernier ont été très malheureuses. Ce n'est pas que le poisson ait fait défaut, mais le froid et le vent nous ont empêché de le rendre à destination. Quatre bateaux furent pris et plus ou moins brisés par les glaces, à des distances variant de 20 à 100 milles de la mission. Le poisson qu'on put sauver dût être transporté à grands frais sur la glace, avec des chiens. D'où un surcroît de dépenses considérables qu'il nous faut maintenant payer. Ajoutez à cela les bateaux à renouveler.

Il y eut évidemment un surcroît de privations chez nos missionnaires, nos religieuses, etc. Je n'ai pas reçu une seule plainte. "Nous nous sommes triés d'affaire du mieux que nous avons pu," se contente-t-on de me dire.

Mais comment ferons-nous l'hiver prochain, si nous ne recevons promptement du secours? Trois cents personnes environ dépendent du Vicaire Apostolique pour la nourriture, le vêtement, le logement.

Actuellement les besoins sont si nombreux partout et les appels à la charité si fréquents que j'ai bien hésité à tendre la main. Mais la faim fait sortir le loup du bois; elle donne aussi aux plus timides le courage de devenir mendiants.

Trouvera-t-on mauvais que je vienne en en toute simplicité exposer notre situation, et soulever un peu le voile qui cache des dévouements héroïques? Coûte que coûte, je le sais, nos missionnares tiendront bon; nos religieuses garderont leurs orphelins et leurs vieillards; chacun "fera comme il pourra", avec ce qu'il aura à sa disposition. On ne regarde pas à une privation de plus ou de moins au Mackenzie!...

Mais n'y aura-t-il pas quelques lecteurs qui se laisseront toucher et trouveront le moyen, fût-ce au prix d'un nouveau sacrifice, de m'aider à diminuer les privations de ces vaillants et de ces vaillantes qui font de plus en plus l'admiration de ceux qui les voient à l'oeuvre?

Les offrandes peuvent m'être adressées directement à l'archevêché de Saint-Boniface.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus dévoués en N.-S. et M. I.

† G. Breynat, O.M.I.,
Ev. d'Adramyte.

A LA GLOIRE DE LA FRANCE

Belle manifestation, dimanche soir, à Winnipeg.- Eloquentes confessions.- Beau tribut d'hommage.- Discours de Sa Grandeur Monseigneur Beliveau.

Le réunion populaire de dimanche soir dernier, au Walker, sous les auspices de l'Alliance Française, aura certainement surpassé tous les espoirs des organisateurs. Ce fut un succès et sans la moindre ombre. Longtemps avant que se levât le rideau toute l'immense salle, jusqu'aux coins les plus reculés des galeries, était remplie d'une foule enthousiaste venue pour témoigner de son admiration de la France. Sur l'estrade, décorée avec un sens artistique qui fait honneur à l'Alliance Française, avaient pris place le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, réprésentant l'église catholique, l'archevêque anglican Matheson et le pasteur presbytérien Christie, réprésentants des églises protestantes, l'honorable Johnson, premier ministre intérimaire, le juge en chef Mathers, N.N.S.S. Cherrier et Dugas, les R.R.P.P. Féré, s.j., Magnan o.m.i., des réprésentants des différentes sociétés patriotiques des nations alliées de Winnipeg. M. le professeur Osborne, président de l'Alliance Farnçaise, présidait.

Les exigences typographiques, résultat de la grève des typographes et de la conscription, nous imposent l'obligation de résumer de bien trop brève façon la plupart des discours et de n'en indiquer que la note dominante et commune. Tous le lieutenant-gouverneur, le pasteur presbytérien, le juge Mathers, le professeur Osborne, le contrôleur Puttee, chef ouvrier, le major Duncan, vétéran et président du Canadian Club, se sont unis dans un chant de louange à la France. "Nous ne connaissions pas la France; nous la croyions dégénérée, en décadence. Par son heroïsme, son esprit de sacrifice, d'abnégation, ses prodigieuses vertus militaires, elle s'est révélée à nous comme la grande nation de toujours dont la pure gloire emporte l'admiration de tous."

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la version française du discours de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau qui réprésentait l'Eglise catholique à cette réunion. Nous la ferons suivre du texte français de l'éloquente résolution de sympathie rédigée par M. le professeur Charles Muller, de l'Université. Notons avant de donner les textes en question que M. le professeur Osborne parla en français et en anglais.

Nous sommes assemblés pour donner, à l'occasion du 14 juillet, une forme solennelle à l'expression de notre admiration pour le rôle joué par la noble France dans cette guerre mondiale. On comprendra aisément que pour ce qui regarde personnellement celui qui a l'honneur de vous adresser la parole, il y a plus que de l'admiration, car un fils fait plus qu'admirer sa mère: il l'aime. Un siècle de séparation et une loyauté très franche à la mère-patrie l'Angleterre ne peuvent faire taire le cri du sang qui coule dans nos veines. Nous serions moins digne de votre respect s'il en était autrement.

Permettez-moi de féliciter les organisateurs de cette soirée de l'heureuse idée qu'ils ont eu de convoquer les autorités religieuses et civiles à cette manifestation. La guerre ravive la foi à la vie future puisqu'elle envoie chaque jour au tribunal du Souverain Juge un grande nombre d'être chéris que nous comptons bien revoir un jour. Rapprochant ainsi le temps de l'éternité il est tout naturel qu'elle attire les uns vers les autres les représentants de l'autorité civile et religieuse.

Cette guerre, avec son effroyable déploiement de force matérielle, montre en définitive que la force brutale est loin d'être la loi suprême à régir le monde, mais qu'il faudra toujours compter avec la force morale qui est un facteur puissant dans la vie des nations. Il est toujours dangereux de vouloir écraser un peuple qui veut vivre et qui a des traditions de grandeur d'âme à défendre

La noble France donne, en ce moment, au monde étonné, le spectacle de ce que peut produire la force morale pour se purger des ennemis du dedans et faire face à ceux du dehors.

Contre un ennemi qui, confiant dans la force du nombre, appuyé sur une formidable préparation matérielle et faisant fi de son honneur à la foi jurée pour frapper plus vite au coeur, la France s'est levée dans une magnifique mouvement d'ensemble et a affirmé sa détermination de tenir, de vaincre et d'assurer une paix durable au monde.

Je sais personnellement qu'il y a une dizaine d'années en Allemagne on ne répondait que par un sourire moqueur et un dédaigneux haussement d'épaules à ceux qui parlaient de la possibilité d'une résistance à opposer à l'Allemagne par la France. On ne se donnait pas la peine de prendre au sérieux celui qui osait soutenir cette possibilité

Eh bien! Messieurs, loin de moi sans doute la pensée de diminuer le moins du monde l'effort des alliés de la France en ce moment, je dois même ajouter que si la victoire finale vient couronner une lutte héroïque, ce que j'espère et que je souhaite, elle devra à l'effort militaire de ses alliés; — mais il est vrai de dire, et c'est justice de le proclamer, si jusqu'ici les Alliés ont pu opposer une résistance effective aux hordes envahissantes et soigneusement préparées à l'avance, c'est dû à l'effort de la France et à sa générosité de verser sans compter son sang sur tous les fronts.

La grande république voisine a voulu choisir le 14 juillet pour lui dire son admiration à la face du monde entier. Inutile de dire combien il nous est doux d'unir nos modestes voix à celles de nos voisins.

Le monde souffre en ce moment de s'être éloigné de la vérité, d'avoir voulu remplacer Dieu par la matière et d'avoir érigé en principe en de trop nombreux endroits que la force prime le droit. L'Allemagne est à coup sûr le plus ferme tenant de cette doctrine antichrétienne et anti-sociale, mais le mal est à la mode, et il faut faire courageusement chacun chez soi son diagnostic pour pouvoir recourir au remède avant que le mal ne devienne mortel pour d'autres que pour ceux qui sont sous la gouverne de la caste militaire allemande.

Les idées mènent le monde, a-t-on dit, et c'est vrai. Sous le fait matériel qui étonne parfois par son application brutale, on ne fait pas assez attention au principe directeur qui a poussé à l'action.

Hegel, l'un des maîtres de la pensée allemande et l'un de ceux dont la doctrine a grandement contribué à faire un dieu de la force brutale, fait ça et là, dans ses écrits, des exposés de principes auxquels le monde n'a réfléchi que superficiellement, mais qui n'en gardent pas moins une part formidable de responsabilités dans les faits qui font reculer le monde d'épouvante. En voici queques-uns:

"Il n'y a pas de raports moraux "entre les états, puisque les états "ne sont pas des personnes pri"vées. D'où résulte que chaque "état ne peut pour déterminer sa "conduite consulter que ses inté"rêts et sa puissance. D'où résul"te enfin que c'est une illusion in"sensée de tenir la guerre pour un "mal et un mal rémédiable...

"Elle fournit à une nation le "moyen de réaliser, au détriment "des autres, s'il le faut, la pléni"tude de son essence."

"La victoire," trouvons-nous ailleurs, "est pour le peuple qui "la remporte la preuve irrécusa"ble du droit qu'il a de vaincre."

Et encore: "La force exprime le "droit, et il n'y a pas de droit hors "de la force."

L'un de leurs historiens, Treitschke, a osé écrire: "Dieu ne parle "plus aux princes par des prophè"tes et par des songes, mais il y "a vocation divine partout où se "présente une occasion favorable "d'attaquer un voisin et d'éten"dre ses propres frontières."

Et leur philosophe Nietzsche: "Une bonne cause, dites-vous, "sanctifie la guerre.

"Mais moi je vous dis: c'est la "bonne guerre qui sanctifie toute "cause."

Quoi de surprenant après un pareil exposé d'idées de trouver sur les lèvres du Kaiser la parole que lui prête M. Gerard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin:

"Les sous-marins sont mainte"nant un facteur décisif. Quant "au droit international, il n'existe "plus."

C'est l'expression de la mentalité d'une nation de proie: elle est horrible, et pour le bonheur des peuples, pour que cette terre ne soit pas un enfer anticipé, nous devons souhaiter et nous souhaitons qu'elle ne prévale pas.

J'aime mieux cette claire et franche déclaration du génie français. Je l'emprunte à celui que Winnipeg avait l'honneur de saluer l'hiver dernier, le capitaine Duthoit, en temps de paix professeur émérite à la faculté de Lille, en temps de guerre capitaine aux armées françaises, l'incarnation, je dirais, de la France militaire. Il donnait cette fière leçon de droit public et chrétien l'an dernier à un auditoire québecois. Après avoir cité les paroles du Kaiser rapportées par M. Gerard:

"Les sous-marins sont mainte"nant un facteur décisif. Quant "au droit international, il n'existe "plus"

le capitaine Duthoit disait:

"Mais le droit ne meurt pas, "pas plus que la souveraine sa"gesse et le premier amour. C'est "de lui qu'il procède, c'est à ses "exigences qu'il a adapté les re"lations humaines.

"Ce que je voudrais vous mon"trer, c'est que le Droit de l'ave"nir, s'il lui faut des sanctions "matérielles, aura encore plus be"soin, s'il ne veut pas faire fail"lite d'attaches spirituelles. Le "droit international aura un fon"dement moral ou il ne sera pas.

"De même que tout homme doit "traiter tout autre homme comme "lui-même voudrait être traité, "ainsi toute collectivité d'hom"mes doi traiter comme elle vou"drait être traitée les collectivi"tées semblables à elle, d'êtres "raisonnables, libres et créés à l'i"mage de Dieu.

"Les nations sont fondées à ré"clamer comme les individus la "personnalité. Elles sont tenues "de se traiter mutuellement com"me des personnes.

"De là découle logiquement "pour toute nation grande ou pe"tite le droit de poursuivre libre"ment ses destinées et, comme on "dit, de disposer d'elles-mêmes."

C'est, croyons-nous, l'un des articles du programme de paix de l'illustre président des Etats-Unis. Puisse-t-il le faire prévaloir dans le monde. Souhaitons que tout le sang répandu jusqu'ici par la noble France et ses alliés ne le soit pas pour faire résonner un peu plus haut quelques grands mots vides de sens reel, mais qu'on s'attachera à des réalités.

"A la préparation des armes, à la force morale, au plus pur patriotisme, il faut ajouter un moyen auquel a recours le président des Etats-Unis et dont il proclame la nécessité à la face du monde.

"Attendu qu'il a été résolu par "le Sénat et la Chambre des re"présentants que la guerre nous "fait un devoir particulier de re"connaître humblement et dévote"ment notre dépendance envers "le Tout-Puissant, et d'implorer

A LA GLOIRE DE LA FRANCE

(A suivre en page 7)

LE COIN DES DAMES

Les Demoiselles Catholiques de Langue Française, qui font moins de bruit que de besogne, ont, depuis quelques mois, leur comité littéraire dont Mlle E. Dubuc est la présidente. Ce comité a pris l'initiative d'organiser une série de conférences parmi ses membres. Pour engager celles-ci à l'effort intellectuel qui leur est imposé, il a déjà demandé et obtenu l'encouragement effectif d'éminents conférenciers, entre autres de S. G. Mgr l'Archevêque qui a daigné donner l'élan à cet essor littéraire, dans notre cercle, par une causerie de piquant intérêt et pleine de précieux renseignements sur l'évolution et les progrès de notre "doux parler" de France depuis le siècle de Louis XIV jusqu'à nos jours. L'improvisation du sujet a été la cause que nous n'avons pu en communiquer au dehors toute la saveur.

Aujourd'hui, le Coin des Dames est heureux de mettre sous les yeux de nos sympathiques lectrices le texte de la conférence donnée par le R. P. Blain, S.J., à l'assemblée de juin de la L. D. C. F. Exprimant au bon Père le désir facilement réalisable — puisque c'était écrit — d'en faire profiter toutes nos soeurs, voire même nos frères, il y acquiesça volontiers. C'est un sujet tout d'actualité qu'il est à propos d'approfondir, pour voir toute l'influence néfaste produite sur les peuples par cette loi du divorce qui s'introduit au Canada.

J. des E.

• • •

Mesdemoiselles,

Vous avez eu jusqu'à présent la main heureuse dans le choix de vos conférenciers. Tout dernièrement, le R. P. Turquetil, O.M.I., vous adressait la parole. On ne pouvait rien entendre de plus neuf, de plus intéressant, de plus édifiant; rien de présenté avec plus de vie, de naturel et d'entrain. Aussi le missionnaire des Esquimaux du nord laissa dans tous les esprits un souvenir ineffaçable.

Mais, pour aujourd'hui, je crains vraiment que vous ne vous soyez trompées en me demandant et surtout que je me sois trompé moi-même en acceptant. Car, c'est une tâche délicate de parler aux Demoiselles de la Ligue, et je ne me sens pas l'aptitude de traiter les choses avec l'élégance et le fini que votre goût requiert. Peu habitué à travailler dans le fin, dans la dentelle, j'ai manié du solide, du lourd dans les sciences naturelles et dans la religion.

Cédant à mes habitudes j'ai surtout visé à l'utile et j'ai cherché quelque bon sujet de doctrine pour le traiter devant vous pendant une petite demi-heure. Je m'efforcerai donc de vous donner la vérité, et vous, j'en suis sûr, fût-elle lourde comme le plomb et dure comme le fer, vous saurez bien la recevoir avec grâce et y mettre l'élégance et la beauté.

Je me suis proposé de vous entretenir d'un sujet en deux petits mots: "**Législation matrimoniale**". Puissé-je vous aider à répandre la bonne doctrine et à réfuter l'erreur!

Mais, vous me direz peut-être, nos âmes sont bien mobiles pour recevoir l'empreinte durable des grands principes de justice et de droit.

A cela je réponds que vous êtes beaucoup plus sérieuses que vous ne croyez l'être; et je m'appuie sur l'Ecriture sainte qui attribue à la femme vertueuse une fermeté de conviction admirable: "Les commandements de Dieu, dit-elle, sont dans le coeur de la femme sainte comme un fondement éternel sur la pierre ferme." (Eccli 26-24.).

Ainsi donc les commandements de Dieu, c'est-à-dire les articles fondamentaux du droit naturel et parmi eux, ceux-là surtout qui règlent le mariage, sont établis dans le coeur de la femme vertueuse comme sur un fondement inébranlable. Ces grands principes s'écrouleront dans les cerveaux des puissants génies, des grands législateurs qui les travestiront dans les traités philosophiques et leurs codes de lois; mais ils resteront inaltérés dans le coeur de la femme vertueuse. Dans cette demeure chaste et pure le droit naturel matrimonial repose sur une base de diamant, entouré d'une triple enceinte de modestie, d'amour et de religion. C'est la citadelle centrale, le dernier refuge où s'abrite avec la pureté virginale l'amour vrai de la famille, de la patrie et de Dieu qui grave la loi naturelle dans le coeur humain en le façonnant.

Aussi, quand une jeune fille distinguée assaillie dans une conversation par de beaux esprits trop audacieux répond aux attaques, avec douceur et conviction en défendant la vérité, sa parole douce et sérieuse fait réfléchir autant et plus même que si elle tombait de la chaire foudroyante d'un Bossuet ou d'un Bourdaloue. Elle arrête la mauvaise plaisanterie sur les lèvres et fait descendre la lumière dans les coeurs.

Ce rôle important de la jeune fille chrétienne dans la société m'a encouragé à prendre un sujet utile et sérieux.

Les journaux sont soumis à une censure sévère au sujet de la publication des nouvelles de la guerre. On contrôle les faits à publier. Que n'établit-on aussi une censure pour contrôler les principes à propager? On empêcherait ainsi la diffusion d'idées perverses.

Ainsi, tout récemment, certains journaux ont publié des nouveautés étranges au sujet de législation matrimoniale au Canada. On en veut à l'indissolubilité du mariage et quelques écrivains protestants se sont faits les champions du divorce.

Au Canada, comme on sait, à l'exception d'une couple de petites provinces, le pouvoir d'accorder le divorce est réservé à l'autorité fédérale, à un comité du sénat.

Cependant aucune puissance au monde ne peut séparer ce que Dieu a uni; aucun pouvoir ni civil, ni religieux ne peut dissoudre le mariage chrétien consommé. Quelquefois, dans certains cas malheureux, les époux peuvent obtenir légitimement séparation de corps et n'être plus tenus à la cohabitation, mais jamais, au grand jamais, ils ne peuvent faire dissoudre le lien conjugal de manière à pouvoir en conscience redevenir libres de contracter mariage avec une autre personne.

Le Canada, pays chrétien cependant, s'est arrogé ce droit, mais par un reste de pudeur, il l'a réservé au sénat d'Ottawa afin d'en rendre l'exercice plus difficile et plus rare.

En effet, ce n'est pas tout le monde qui peut se payer un divorce. Il faut commencer par faire un dépôt de cinq cent dollars; puis il y a les frais de voyage pour les intéressés et les témoins, les honoraires des avocats et d'autres dépenses qui font monter la somme assez haute dans l'échelle des milliers. Bref, il faut une fortune pour avoir l'infortune d'une divorce. De plus, il y a le tracas, le bruit d'un grand procès et quelquefois un peu de scandale qui sert à épicer les conversations de salon. Les époux ne sont plus aux noces.

Plusieurs journaux protestants ont fait une agitation pour obtenir d'étendre à toutes les provinces du Canada cette juridiction sur le divorce réservée jusqu'aujourd'hui à la capitale. Ainsi, disaient-ils, ce privilège réservé aux riches seulement sera mis à la portée des petites bourses. Pourquoi ne pas étendre cette faveur à tous les conjoints fatigués l'un de l'autre?

Mais les enfants, eux, ils ne comptent donc pas? Que vont-ils devenir? La loi, dit-on, y pourvoira. Ils suivront le père ou la mère, d'après la sentence du juge. Du moins, leur subsistance sera assurée dans quelque institution charitable. — Oui, je vois que leur existence matérielle sera garantie. Mais leur vie morale sera ruinée. Leur pauvre petit coeur sera divisé entre le père et la mère. Orphelins en réalité sans le paraître, ils n'auront, plusieurs d'entre eux, pour les élever ni le soin des parents qui ne s'en occupent pas, ni les secours de la charité dans les orphelinats où les parents auraient honte de les placer. Ils seront dans un état contre nature.

Voilà l'affreuse doctrine que l'on préconise dans un pays chrétien. Aussi, notre journal la **Liberté** du 22 mai, répondit par un article cinglant à ceux qui veulent implanter ce chancre infecte du divorce dans notre province.

Il se trouva même parmi les protestants des hommes de coeur dont la conscience fut révoltée. Un écrivain de Toronto se récria contre cette prétendue faveur du divorce.

La belle faveur, en effet, le beau privilège pour des époux que d'être incités à aggraver, à perpétuer par un divorce facilement obtenu un désaccord momentané, une petite chicane de ménage, à laquelle aurait pu succéder une union plus ferme. Le beau privilège que celui d'abandonner au froid de la nuit et de l'orage le nid, le doux nid où dorment les enfants en attendant à leur réveil la becquée qu'ils ne recevront plus.

Quel avenir va se lever pour eux?

Il a été établi par des statistiques que dans deux écoles de réforme des Etats-Unis, l'une dans l'Ohio et l'autre dans l'Illinois, les deux tiers des jeunes détenus venaient de familles brisées par le divorce.

En Angleterre, on va encore plus vite qu'au Canada dans cette déplorable innovation. Trois ans d'absence ou de séparation de la part de l'un des conjoints sera, d'après un projet, un motif suffisant pour obtenir un divorce. N'est-ce pas là une idée pratique et vraiment commode en temps de guerre?

Des soldats revenant du front après avoir échappé aux balles prussiennes trouveront leur femme divorcée et remariée. Ou bien, s'ils sont célibataires ou veufs, ils trouveront des femmes divorcées heureuses de se remarier avec des héros nimbés de gloire. Certains gouvernements se croient tout permis pour favoriser les soldats retour du front et veulent leur donner les meilleures positions, les meilleures terres et même des femmes; devraient-ils pour cela les ravir à leurs maris.

Le divorce est un chancre; il s'étend, il mange, il grandit. Nous en avons un exemple frappant aux Etats-Unis.

Pendant vingt ans, de 1867-1887, le nombre total des divorces fut de 328,716; et pendant les vingt années suivantes ce nombre atteignit le million. Proportion gardée, le divorce augmente plus vite que la population. Quand la population se double le nombre des divorces se quintuple. En quarante ans: de 1867 à 1907, le nombre des divorces passa de 10,000 par année à 66,000 par année.

Ce mal se propage comme une épidémie.

Aujourd'hui le Japon, pays païen, tient le record du monde avec 100,000 divorces par année.

Hélas! plusieurs pays soi-disant chrétiens sont en train de ravir au Japon la première place dans cet odieux concours.

Les pays chrétiens qui ne reconnaissent pas légalement le divorce sont moins nombreux que ceux qui l'admettent. Ce sont, d'après Mgr Paquet: l'Espagne, le Brésil, la République Argentine, le Chili, le Pérou, le Paraguay, l'Uruguay, la Bolivie, la Colombie, le Vénézuela et la Nicaragua. l'Italie, l'Autriche, la Pologne russe, l'Ile de Malte, le Mexique,

L'Europe fait piteuse figure dans cette liste de pays où les lois respectent l'indissolubilité du mariage.

Un esprit réfléchi recherche les causes des phénomènes sociaux. Essayons donc de trouver la source du mal, la raison de la diffusion prodigieuse du divorce, principalement aux Etats-Unis.

Il y a surtout deux causes: l'irréligion et le féminisme.

Au sujet du peu de religion qui existe aux Etats-Unis, qu'il me suffise de dire, qu'en dehors de la population catholique, quarante-huit pour pour cent, c'est-à-dire, à peu près la moitié des citoyens, ne professe aucune croyance, ne pratique aucun culte, ne met les pieds dans aucune des églises des innombrables dénominations qui pullulent dans la république. Or, un mariage contracté entre personnes sans religion n'a pas plus de valeur que le serment d'un athée. Par le mariage les conjoints, unis en un seul principe producteur, s'engagent à remplir l'office de propagateur de la vie suivant les intentions de l'Auteur de la vie et de la nature. Le mariage a donc une relation essentielle avec Dieu, il est donc un acte religieux. Celui-là donc qui ne reconnaît ni Dieu, ni religion, ne peut concevoir la vraie notion du mariage, ni la sainteté de ce contrat sacré, ni la responsabilité qu'il impose envers le Législateur du genre humain.

Un mariage conclu en dehors de la religion aura seulement la bénédiction du riz et des confetti aspergés sur les nouveaux époux, un appartement d'hôtel pour chez nous, les théâtres et les danses pour amusements; des chiens, des chats, des oiseaux pour famille; le désoeuvrement et l'ennui pour occupation de ménage, et enfin, inévitablement le divorce pour terme.

La seconde cause du peu de stabilité du mariage chez nos voisins des Etats, c'est le féminisme, c'est le changement introduit dans le rôle social de la femme. Des professions, des carrières, des états de vie jusqu'à présent réservés aux hommes sont maintenant accessibles aux femmes. Au lieu d'être retenues à la maison par leur rôle d'épouses et de mères, elles ont des occupations extérieures tout comme les hommes. La femme n'est plus seulement la compagne de l'homme, elle est sa rivale, sa concurrente. Elle aussi veut le grand air, la liberté du dehors. La reine du foyer se dépouille de son manteau royal, laisse tomber son sceptre, jette aux orties sa couronne de grâce et de modestie pour aller légèrement vêtue s'ébaudir dans les places publiques.

Pour vous, Mesdemoiselles, élevées par des mères vraiment chrétiennes, instruites et formées par des religieuses dont la compétence et la vertu solide sont reconnues avec honneur, vous allez opposer par la sagesse de votre exemple une digue au torrent envahisseur des passions dévergondées et des idées perverses.

Plusieurs catholiques sont toujours prêts à défendre l'Eglise en l'excusant par des raisons boiteuses, et à combattre pour la vérité en faisant des concessions. Ils disent que c'est mieux d'avouer ses torts pour contredire ensuite avec plus de force. Ils reculent, disent-ils, pour mieux sauver, mais ils ne contredisent jamais, ils reculent toujours, ils ne sautent pas, si ce n'est peut-être en arrière.

Par exemple, au sujet du mariage, on entendra une objection comme celle-ci: l'Eglise est trop sévère; elle a rendu le lien indissoluble; il ne l'était pas de sa nature. Pour prouver cette erreur on dira: Voyez avant Jésus-Christ, les peuples n'avaient pour se guider que la nature et la raison, et ils n'admettaient pas l'indissolubilité du mariage. Pourquoi l'Eglise est-elle plus sévère que la nature?

Notre apologiste conciliant dira: C'est vrai, l'Eglise est sévère plus que de raison, mais, et voici l'excuse boîteuse: elle a de bonnes intentions, elle agit pour le bien du genre humain et surtout pour celui de la femme. Ainsi l'on donne à l'Eglise le rôle d'une bonne vieille qui dit à son enfant: "Ne va pas dehors... il y a le loup qui va te manger". — Il n'y a pas de loup, la vieille trompe son enfant pour le garder à la maison, — elle a de bonnes intentions.

Oui, Mesdemoiselles, j'ai entendu des gens instruits dire: le mariage n'est pas de sa nature indissoluble, mais l'Eglise l'ayant élevé à la dignité de sacrement lui a conféré une indissolubilité que l'essence des choses n'exigeait pas... elle avait de bonnes intentions.

Eh bien, je crois que les demoiselles de la Ligue ne seront ni si faibles, ni si timides. Elles diront en bonne philosophie naturelle et sans avoir recours à la révélation: le mariage est de nature indissoluble et les peuples qui avant Jésus-Christ pratiquaient le divorce et l'autorisaient par leurs lois, n'obéissaient pas aux principes du droit naturel.

Non, non, l'indissolubilité du mariage n'est pas une doctrine inventée par l'Eglise; elle résulte de l'essence même des choses.

Qu'est-ce en effet que le mariage en soi-même et abstraction faite de la religion?

Le mariage est une société amicale et constante de l'homme et de la femme pour la procréation légitime et la bonne éducation des enfants, et pour le secours mutuel des époux. (Bernard. — Philosophie).

Cette définition indique bien l'objet du contrat matrimonial et nous montre qu'il est avant tout l'union de deux volontés libres, qui s'engagent à vivre ensemble dans une mutuelle affection pour fonder une famille et s'assister mutuellement dans la poursuite de leur destinée. Ce contrat dure aussi longtemps que son objet l'exige, c'est-à-dire toute la vie.

Sans doute un acte passager engendre les enfants. Mais leur éducation physique et morale requiert la collaboration continue et constante des parents. Enfin, quand cette oeuvre de l'éducation est achevée, les parents sont arrivés au seuil de la vieillesse. Alors à leur tour, ils ont besoin de soutien mutuel pour la vie de leur corps, d'affection et de confiance pour la vie de leur coeur et du secours de leurs enfants pour l'un et pour l'autre.

Nous voyons donc ainsi que la fin, le but du mariage exige sa perpétuité. C'est là la meilleure preuve que nous puissions donner de cette vérité qui mérite toute notre attention.

Les lois qui régissent le mariage doivent se conformer au droit naturel antérieur et supérieur au droit civil; et le pays qui par sa législation dissout le lien conjugal, commet un sacrilège, travaille à la ruine de la famille et de l'Etat lui-même.

Que d'attentats contre le droit naturel se permettent les lois de certains pays!

Le mariage est libre et non obligatoire. On se propose, en Allemagne, de forcer tous les jeunes gens de vingt ans à se marier.

Aux Etats-Unis, on établit un bureau médical où les futurs conjoints devront se présenter avant de contracter mariage; et si par malheur ils sont phtisiques on ne leur permettra pas de se marier. Ces règlements sont attentatoires à la liberté individuelle. Les infirmes, les pauvres ont le droit de se marier, malgré les nouvelles doctrines de l'eugénisme pour l'amélioration animale de la race humaine. Peut-être ces déshérités de la nature et de la fortune avec leurs enfants n'auront pas une grande part aux jouissances de la vie, mais tous ont une âme dont la vie est éternelle et dont le bonheur final est indépendant des condtions de richesse et de santé. Ces infirmes, ces malades, peuvent même être utiles au progrès de leur pays. Ozanam phtisique et d'une santé précaire a fondé les conférences de Saint-Vincent de Paul et est devenu une des gloires des lettres françaises. Newton enfant maladif est devenu le plus grand astronome du monde.

Helen Kellar, sourde, muette, aveugle, conquit les grades universitaires malgré ses infirmités et après un entraînement soigné put donner des conférences publiques.

Notre petite canadienne Ludivine Lachance, affligée des mêmes infirmités, fut instruite par les Rév. Soeurs de la Providence à Montréal. Elle pouvait faire divers ouvrages de couture et de broderie, elle lisait les caractères en saillie fabriqués pour les aveugles et quand elle se jetait à genoux pour prier, elle le faisait avec des gestes si expressifs et tant de recueillement que les spectateurs en étaient attendris jusqu'aux larmes. Elle vient de mourir, il y a quelques semaines, à l'âge de vingt-deux ans, dans les plus vifs sentiments de piété, et maintenant sortie de ce monde matériel qu'elle a si peu connu, elle voit ce que l'oeil de l'homme n'a point vu, entend ce que son oreille n'a jamais entendu; elle jouit de ces harmonies célestes et de ces splendeurs divines qu'on lui a appris à connaître et à aimer en dépit du défaut de ses sens.

N'est-ce pas une gloire insigne et une douce consolation pour les parents et surtout pour les bonnes religieuses d'avoir instruit cette pauvre fille qui ne voyait pas, qui n'entendait pas, avec qui on ne pouvait communiquer que par le toucher, et à l'aide de ce seul sens lent et grossier d'avoir fait passer dans son âme immortelle les nations de vertu, de religion, de Dieu; de l'avoir élevée jusqu'au monde spirituel et éternel.

Engendrer des enfants à la vie morale et surnaturelle, voilà surtout la vraie maternité. Toute femme sous ce rapport est appelée à être mère, et vous avez gagné ce titre, Mesdemoiselles, par votre oeuvre admirable des catéchismes de première communion. Toute femme doit enseigner, souvent en paroles et toujours par l'exemple.

C'est la femme qui donne au foyer domestique son principal attrait; c'est la reine de la famille et la famille est le coeur de la patrie.

L'Ecriture sainte décrivant la femme vertueuse dit:

"Comme le soleil se levant dans "le ciel qui est le trône de Dieu "orne le monde, ainsi le visage "d'une femme vertueuse est l'or-"nement de sa maison." (Eccli. 26. 21.)

Je vous souhaite donc, Mesdemoiselles, que ce soleil brille chaque jour dans chacune de vos maisons.

Saint-Boniface, le 10 juin 1918.

L'huile de l'athlète. — Pour se frictionner l'athlète ne saurait rien trouver de mieux que l'Huile Electrique du docteur Thomas. Elle assouplit les muscles, rend les nerfs flexibles, en expulse toute douleur et les rends aptes à l'effort qu'on leur demandera d'accomplir. C'est un des principaux mérites de cette huile, et des athlètes qui s'en servent depuis des années peuvent en témoigner.

L'ennemi de l'indigestion. — L'indigestion est un mal commun et rares sont ceux qui en sont indemnes. C'est un mal très déprimant et souvent la douleur qui l'accompagne est atroce. Le meilleur remède contre ce mal c'est les Pilules Végétales de Parmelee prises tel que le veut le traitement. Elles régularisent le cours de l'estomac et redonnent la santé. Elles sont depuis des années un spécifique reconnu contre la dyspepsie et l'indigestion et fortement recommandées à cause de ces qualités.

PHASES DE LA LUNE

Juillet

21. Dimanche—IV ap. Pent. Ste Praxède.
22. Lundi—Ste Marie-Madeleine, pénitente.
23. Mardi—S. Apollinaire, év.
24. Mercredi—Ste Christine, vierge.
25. Jeudi—S. Jacques, apôtre.
26. Vendredi—Ste Anne, Mère de la B. V. M.
27. Samedi—S. Maximien, S. Désiré.

L'Exterminateur de vers de Mother Graves chassera les vers de l'organisme sans nuire à la santé de l'enfant, parce que son action tout en étant efficace est douce.

EVANGILE

IXe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE
(S. Luc, XIX, 41-48)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit: Ah! si du moins en ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui son dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

UNE LETTRE DE M. A. VERNON THOMAS AU "VOICE" DE WINNIPEG

(Suite)

Position extraordinaire

Le Manitoba Free Press, le **Toronto Globe**, le **Vancouver Sun** et beaucoup d'autres journaux canadiens conduisent aujourd'hui une politique éditoriale qui, si elle est poussée jusqu'à sa conclusion logique, sera dans mon opinion la cause de sang versé ou même de guerre civile au Canada. Il y a à peine quelques mois, le **Manitoba Free Press** a dit que la conscription était une chose impossible, qu'elle voulait dire que la moitié du Canada aurait à surveiller l'autre moitié. En d'autres mots, cela voudra dire la guerre civile, et cependant le **Free Press** est prêt aujourd'hui à précipiter cet état de choses qu'il a lui-même prévu. Si cela arrivait, même partiellement, la contribution de troupes par le Canada serait finie. Et non seulement cela arriverait, mais sa vie économique serait tellement paralysée qu'il lui serait impossible de fournir aux alliés une assistance même matérielle. Le **New York Times** peut bien, malgré ses lunettes Tory, voir que le Kaiser voterait pour la conscription en Irlande comme il l'a reconnu il y a une semaine ou deux. Le général Botha dans le sud de l'Afrique peut bien se déclarer contre la conscription, et la Russie peut aussi ne faire aucun effort pour imposer la conscription à la Finlande, mais dans le libre et démocratique Canada, même au risque de la guerre civile, les journalistes et les politiciens anglais essayent toujours d'imposer la conscription à la minorité d'une autre race et un autre langage, en face de l'opposition presque unanime de cette minorité. Ceux qui nous disent que cette guerre est une lutte pour la civilisation et pour tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré sur la terre, consentent à abandonner toutes ces choses pour la seule fin de satisfaire une vengeance contre leurs propres compatriotes.

Traité déchiré

La monstruosité et la méchanceté de la situation présente au Canada et tout le fanatisme contre les Français a été amoncelé et enflammé par plusieur de ceux qui sont responsables de grandes injustices faites à la race française au Canada dans le passé. C'est la vieille histoire de celui qui hait la personne qu'il a offensée.

En 1890 l'on a fait disparaître le système des écoles séparées dont l'élément français avait joui au Manitoba depuis la naissance de la colonie. Je ferai remarquer que je ne prétends pas que le système de l'école séparée est une bonne chose, bien que ce soit un sujet très vaste et que l'on peut argumenter énormément sur ce point. Mes opinions et les vôtres sur les écoles séparées ne sont pas ici en cause. Le point important actuellement est le fait que l'élément français était fortement attaché comme race au système des écoles séparées et de plus qu'il croyait que ces écoles séparées lui étaient garanties par le plus grand et le plus solennel contrat que pouvait faire les parlements britanniques et les législatures. Eh bien, l'on a rudement passé par-dessus l'Acte de l'Amérique du Nord, avant de faire disparaître le système des écoles séparées. C'est, en somme, l'opinion unanime de la Cour Suprême au Canada. C'est même l'opinion d'un grand nombre de Canadiens-anglais jouissant du respect de leurs compatriotes, tel que Sir Richard Scott. C'est bien l'opinion de Sir Charles Tupper, un chef conservateur du Dominion, qui en fait, a lutté dans une élection générale sur ce point: que le Manitoba avait causé aux Canadiens-français une injustice et que l'on devait forcer cette province à y remédier. Sir Charles Tupper a été battu, et je crois que c'était bien qu'il en fut ainsi, parce que le reste du Canada n'avait pas plus le droit de coerciser le Manitoba, que l'on avait le droit de coerciser la race française dans sa propre Province. Sir Wilfrid Laurier a été élu surtout à cause de la promesse qu'il a faite de régler cette troublante question des écoles du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier a rempli sa promesse. En 1897 il a fait un règlement; ce règlement ne satisfaisait la minorité française et ce n'était pas une restauration de ce qui lui avait été enlevé injustement, mais en général il fut accepté et la blessure fut pansée. Ce contrat de 1897 fut connu sous le nom de règlement Laurier-Greenway. Il se composait de douze clauses, dont l'une d'elles garantissait à la minorité française le privilège d'écoles bilingues, ce dont ils avaient toujours joui.

M. Norris renie sa promesse

Quand M. Norris était chef de l'Opposition, il s'est rendu à une convention libérale de Canadiens-français, et là, s'est engagé solennellement, s'il était élu, à respecter le règlement Laurier-Greenway de 1897. Une copie de cette promesse de M. Norris ayant en tête son portrait fut distribuée en grande quantité parmi les voteurs français du Manitoba avant la défaite de Sir Rodmond Roblin. Malgré cela, quelque incroyable que cela puisse paraître, ce règlement Laurier-Greenway fut déchiré par le gouvernement Norris à la première session législative qui fut tenue après l'accession de M. Norris au poste de Premier Ministre.

L'on a simplement biffé la clause bilingue de l'Acte des Ecoles sans se contenter de la modifier ou simplement de la changer pour faire face à de nouvelles conditions. Cette clause bilingue était le sujet le plus important et le plus discuté à la Convention Libérale française à laquelle M. Norris avait été présent, car aucune des autres clauses ne fut discutée. La seule excuse que M. Norris ait jamais donnée et je l'ai entendue moi-même; fut qu'il avait laissé les autres clauses intactes. Mais, évidemment, le flot de l'intolérance et du fanatisme n'a pas encore atteint son sommet. Les hommes qui ont déchiré un ou deux contrats ne feront aucune difficulté à en déchirer d'autres. Le **Manitoba Free Press** suggère maintenant l'opportunité de déchirer l'Acte de la Saskatchewan, c'est-à-dire l'Acte qui forme la Constitution de la Province de la Saskatchewan et sous l'égide duquel la Province est entré dans la fédération. L'élément français de la Saskatchewan a, d'après la loi, un pauvre petit privilège dans les écoles ordinaires de la Province, car la loi dit qu'un "cours primaire" peut être enseigné dans le langage français. Il ne peut y avoir aucun doute que ce minime privilège est moralement garanti par l'Acte de la Saskatchewan. Il est très probablement spécifiquement et textuellement garanti. L'abolir serait un acte de grande injustice. Il n'y a aucun doute que si l'hon. Walter Scott était encore Premier Ministre de la Saskatchewan il n'hésiterait pas à dire au **Manitoba Free Press** en termes clairs, de garder son fanatisme en dedans des frontières du Manitoba. Je veux croire que le Premier Ministre Martin et ses collègues feront preuve de la même tolérance et de la même loyauté dont M. Scott a fait preuve. Voilà donc la position des Canadiens-français. Ils ont vu déchirer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ils ont vu déchirer le règlement Laurier-Greenway et maintenant le **Free Press** se prépare à déchirer l'Acte de la Saskatchewan. Chacun de ces Actes est un contrat solennel, un contrat britannique, garantissant à une minorité conquise certains droits au sujet de deux choses qui tiennent le plus au coeur d'un peuple ou d'une nation: sa langue et sa religion.

Dans le cas qui nous concerne, la minorité conquise avait fourni au pays les premiers colons, les premiers cultivateurs, pionniers et missionnaires.

Conspiration du silence

Quand on demande aujourd'hui aux Canadiens-français ou plutôt, devrions-nous dire, quand on leur ordonne avec menaces de combattre pour les droits des petites nations, peut-on s'étonner de ne pas trouver chez eux d'enthousiasme? Quel enthousiasme aurait la race anglo-saxonne elle-même au Canada si les événements avaient voulu qu'elle fut la minorité conquise et si ses droits garantis solennellement lui avaient été enlevés.

Je ne demande à personne qui lira cet article d'accepter mes considère avec attention. Je demande, ce qui est plus important: idées, mais je demande qu'on les c'est de trouver un moyen par lequel le point de vue de l'élément français, bon ou mauvais, soit mis à la connaissance du peuple anglais du Manitoba. Il est impossible en ce moment de faire imprimer le point de vue français dans un quotidien de l'Ouest du Canada, au moins je crois qu'il en est ainsi, et je serais trop heureux de savoir que je fais erreur. Il n'y a pas longtemps, j'ai envoyé un état complet de la cause française à onze journaux quotidiens, ainsi qu'au **Voice**. Un seul quotidien, la **Montreal Gazette**, a publié ma lettre. Le **Manitoba Free Press** a refusé de la publier, de même que les autres deux quotidiens de Winnipeg, et à ma connaissance aucun des journaux quotidiens de l'Ouest du Canada ne l'a publiée. De tous ces journaux, le **Free Press** surtout aurait dû publier ma lettre en supposant qu'il l'a reçue, et je n'ai aucun doute que ma lettre lui a été remise, car le **Free Press** m'a déjà chargé d'écrire dans ses colonnes un grand nombre d'articles critiquant les écoles françaises et leur système, mais je dois dire que dans aucun de ces articles du premier au dernier, ai-je jamais suggéré que la clause bilingue fût abolie.

Le **Free Press** lui-même, avant l'arrivée de M. Norris au pouvoir n'a jamais suggéré que cette clause fût abolie.

Je répète ici que ce n'eût été que simple loyauté de la part du **Free Press** d'avoir donné à ses lecteurs l'occasion de savoir que si lui, le **Free Press**, avait changé ses idées, moi, je n'avais pas changé les miennes. Je ne puis concevoir aucune situation plus dangereuse dans une société que celle où il y a conspiration du silence vis-à-vis les questions vitales qui agitent l'opinion publique. C'est Bajehot qui a dit: "Les opinions qui sont largement partagées et propagées devraient être mises devant le public dans l'intérêt de tous."

Sous le système de gouvernement extrêmement partisan avec tout ce qu'il comporte de mauvais, l'on pouvait au moins présenter et discuter les différents points de vue de chacun. Le jeu des partis donnait cet avantage, mais aujourd'hui le fanatisme qui prévaut est si grand qu'il est dans l'intérêt de personne de dire la vérité, ou au moins nul parti ne juge à propos de la faire connaître. Le devoir des démocrates, que dis-je, le devoir de tout homme aimant la vérité et la décense, est clair. Ce devoir ne consiste pas à accepter les opinions et les vues de l'élément français, mais c'est de comprendre sa situation et de faire en sorte que les autres aient l'avantage de la comprendre aussi

—"Le Manitoba."

(Fin).

L'ACTION FRANCAISE

La livraison de juin de l'**Action Française** est particulièrement étoffée. Elle débute par des vers enlevants de M. Albert Lozeau sur la fête du 24 juin et se continue par un grand et pénétrant article de Fadette sur la Canadienne. Vient ensuite un portrait de Michelle LeNormand par M. Léon Lorrain, une copieuse étude, avec carte, sur le Fort du Long-Sault, théâtre du combat de Dollard, par M. l'abbé Guindon, P.S.S.; puis une monographie de la Fédération Catholique franco-américaine par M. Adolphe Robert, de Manchester. Cete livraison se clôt sur la chronique de M. Pierre Homier **A travers la Vie** et une note de M. Omer Héroux sur la **Vie de l'Action française**.

Cette vie est tellement abondante qu'on a dû renvoyer à la prochaine livraison plusieurs études préparées pour celle-ci, notamment un article de Marcelle Gagnon sur la jeunesse féminine, une remarquable lettre d'une jeune élève de l'Ecole des Hautes Etudes et des notes bibliographiques.

La livraison de juillet de l'**Action française** publiera en outre une grande étude du Rév. P. Lamarche, O.P. sur la **paroisse** (réponse à l'enquête sur nos forces nationales) et des vers de Mlle Blanche Lamontagne.

L'**Action Française** annonce une nouvele initiative, la publication d'un chansonnier populaire, sous le titre **Refrains de chez nous**, qui contiendra, pour la première série, une vingtaine de nos chants les plus populaires; sous une élégante couverture dessinée par M. Albert Ferland. Les **Refrains de chez nous** feront partie de la **Bibliothèque de l'Action française** et se vendront, comme **la Fierté** du P. Louis Lalande et **Pour l'Action française** de M. l'abbé Groulx, les deux numéros précédents, 10 sous l'exemplaire (11 sous par la poste), $8 le cent, $70 e mille, frais de port en plus. On pourra, dans les commande, mêler es trois publications et bénéficier des mêmes réductions que si l'on commandait un seul volume.

L'**Action française** recommande spécialement la diffusion de son **Almanach de la Langue Française** actuellement en préparation et qui se vendra 20 sous l'exemplaire, $15 le cent, $110 le mille. Elle conseille à ses amis de réunir leurs commandes, afin de profiter de la réduction par mille. Les expéditions seront quand même faites à l'adresse de chacun des acheteurs. Les frais de port sont toujours à la charge de ceux-ci.

L'abonnement à l'**Action française** est d'une piastre par année. Les abonnements partent de janvier. S'adresser au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de **La Sauvegarde**, Montréal.

Juin

30. Dimanche—VI après la Pentecôte. Sol. de S. J.-B.

Juillet

1. Lundi—Précieux Sang de N.-S. J.-C.
2. Mardi—Visitation de B. V. M.
3. Mercredi—S. Anatole, év.
4. Jeudi—S. Ulric, év.
5. Vendredi—S. Antoine Marie Zaccaria, conf.
6. Samedi—S. Romule; Ste Lucie.

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année, la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Roman de La Liberte No 19

APRES L'OPTION

PAR

ROGER DUGUET

Les deux soldats grimpaient lestement en avant; à l'arrière-garde se hissaient péniblement le père Rohly essoufflé par la montée et son frère épuisé par l'émotion de tout à l'heure. A chaque palier, ils s'arrêtaient pour prendre haleine. Fritz s'impatientait, parce qu'il fallait marcher un à un le long de cette vis interminable et que Berthe ne l'entendait pas lui causer tout bas.

Aux meurtrières étroites, ils se penchaient au passage pour revoir le jour. Déjà les maisons de la place Saint-Pierre s'étaient enfoncées sous leurs pieds. Les hauts toits du musée apparurent à leur tour. Ils dominaient la ville, et l'escalier montait, montait toujours à l'infini.

— C'est égal, songeait l'abbé en gravissant les marches une à une, surpris lui-même de ce qu'il avait dit en bas et de ce qu'il avait pu dire librement. On ne m'a ni interdit, ni arrêté, ni expulsé ici.

Et, malgré l'atmosphère lourde et l'ascension pénible, il se sentait comme enivré dans son coeur, loin des longues détresses, sur la terre de France, au pays de la liberté.

— Même sous les pires sectaires, pensait-il encore, ceux qui parlent ici de l'étranger comme d'un idéal de tolérance et de paix intérieure, ceux-là mériteraient qu'on les envoyât passer seulement six mois sur le Rhin ou dans leur Russie, l'amie et l'alliée des toasts de parade. Ils feraient la connaissance de la botte du uhlan et du knout des Cosaques. Ils seraient moins prompts ensuite, malgré les sottises et les fautes, à calomnier de leur propre bouche, la belle, la grande, l'heureuse France, leur mère et leur patrie.

Le père Rohly se congestionnait et n'avançait plus.

— Et voilà que, soudain, là-haut, en plein ciel, ils débouchèrent sous la lanterne massive, dans l'air et la clarté.

— Ah! fit l'abbé Rohly émerveillé.

Et, longtemps, tous se turent, saisis par la majesté du spectacle et la largeur des horizons. Une buée flottait au loin sur des lignes imprécises. En bas, c'était, à leurs pieds, l'agglomération des toits menus, des pâtés de maisons découpés par le creux des rues comme par l'entaille d'une carte en relief: toute une vue à vol d'oiseau des monuments, des quartiers, des usines, des places où les passants s'agitaient, semblaient des fourmis minuscules au fond d'un gouffre.

Il fallait se pencher de là-haut pour les voir; et, comme le vain bruit de leurs pas ni de leurs paroles ne pouvait monter si haut, leur agitation semblait minime et ridicule, reculée dans le domaine d'un autre monde muet et lointain, irréel et puéril. Jacques et Louise se mirent à rire en voyant l'ombre menue d'un retardataire courir là-bas derrière la plate-forme d'un tramway. Tout prenait à leurs yeux un aspect imprévu, fantasque. Ils se sentaient sortis du nombre de ces petits êtres remuants; ils les jugeaient du haut des nues.

Tout alentour, des cours étroites béaient entre des maisons, comme l'orifice d'un puits ou d'une fosse. La misère malsaine et noire de ces réduits sautait aux yeux, et c'est avec un serrement du coeur qu'ils songèrent que des hommes recevaient, au fond de ces crevasses, leur part du jour et des souffres d'en haut.

A présent, adossés à la balustrade, les deux sergents causaient, face à la croix des toitures, à la forêt des pinacles, des arcs-boutants, des contreforts et des gargouilles, qui ceignait au-dessous d'eux la cathédrale. Faute de pouvoir exprimer librement, dans une langue exacte, leur admiration pour cette merveilleuse architecture, ils échangeaient leurs impressions selon les formules courantes et ridicules:

— C'est beau, proclamait Jacques, parce que c'est grand.

— C'est beau, reprenait Louis, parce que c'est vieux.

Pouvaient-ils autrement rendre compte du sentiment sublime et grave qui avait ému leur âme devant l'immensité du sanctuaire, alors que partout les appuis, les créneaux, les balustres, les chapiteaux, les autels, les ornements fluets, taillés à la mesure de l'homme, le ramenèrent à l'idée de sa petitesse, à l'échelle de son néant, en face de l'élan grandiose des colonnes et des voûtes, de l'ogive et des tours, soulevés par l'enthousiasme de la foi jusqu'aux pieds de l'Eternel, en plein infini? Dieu et l'homme, l'homme et Dieu, et la faiblesse humaine écrasée par la majesté visible de la grandeur de Dieu: tel est l'attrait puissant de l'église gothique. Ils auraient en vain cherché à en formuler la beauté, mais ils la sentaient. Une perpétuelle tentation de se signer leur venait, sans qu'ils discernassent la source de ce religieux émoi, parmi ce grand rêve de pierre du vieil art français.

La langue de leur naissante amitié les servait mieux:

— Il faudrait que tu puisses te fixer ici, avait proposé Jacques à Louis. Ne voudrais-tu pas entrer dans les chasseurs? Nous nous verrions tous les jours.

— J'essayerai, disait l'autre.

Et ils formaient mille projets.

L'abbé Rohly contemplait d'un oeil attendri la belle terre de France. Son frère lui montrait du bras et lui nommait les lointains faubourgs et les bâtisses fameuses. Ils avaient déjà fait le tour de la plate-forme, et ils recommençaient.

Au Nord, c'était tout de suite, à découvert, la modeste église de Saint-Nizier; puis les méandres de la Seine, parmi les arbres, et, tout au loin, les coteaux secs et vagues de la Champagne pouilleuse. Au Sud, passé le grand bassin du canal et la place de la Préfecture, tout un diadème d'églises: Saint-Pantaléon, Saint-Nicolas, Saint-Jean, la tour de la Madeleine, la flèche de Saint-Rémi. Les cheminées des ateliers de Sainte-Savine fumaient là-bas, dans le ciel trouble, et, par delà, la plaine fuyait sans fin, plantée de villages coquets parmi les champs et les vergers. Montgueux, en face, soulevait sa masse grise et flottait sur la mer verte des blés.

— Ce n'est pas que le paysage soit merveilleux, convenait le père Rohly. Celui qu'on aperçoit des hauteurs de Strasbourg est plus beau. Mais que veux-tu, mon frère, c'est la France.

— La France! répéta l'abbé, dont les yeux se mouillèrent.

La douce France! Il n'avait jamais si bien compris ce vieux mot-là.

Cependant, le pauvre cordonnier de la Planche-Clément s'attristait, car il ne pouvait rester longtemps sans parler politique. Le socialisme lui faisait peur. Il dit ses craintes: les hurlements internationalistes triomphant dans la rue, la municipalité mauvaise, les grèves probables, les antipatriotes au pouvoir. Il honnit les gouvernement jacobins.

Que lui importaient ces dissensions intimes, au prix de l'angoisse nationale de là-bas? La gravité de ces épreuves s'atténuait facilement à ses yeux. Et dans les entreprises de l'Etat contre l'Eglise même et contre la foi, tandis que son frère n'en voyait que l'odieux et l'oppression, lui, le vieux prêtre, reconnaissait avec indulgence le génie dévoyé et périlleux, mais le génie quand même de la France:

— Oui, disait-il, c'est le revers de nos vertus. Pour ou contre le droit et la vérité, tout ce que ce peuple pense est une conjuration, une flamme, un prosélytisme, un enthousiasme, une intransigeance. C'est ce qui fait la grandeur de vos luttes intestines: le vainqueur en finira par changer la face du monde. Le mensonge du libéralisme, malgré les étiquettes éphémères du parti, n'existe pas chez vous, et vous êtes les sectaires de la liberté. Vous êtes des combatifs et des soldats, mais pour le droit du [illegible]. Il faut que vos idées triomphent, mais c'est pour une somme plus grande de paix, de bonheur et d'espérances ardentes assurée à l'humanité tout entière. O terre, terre des abnégations et des héroïsmes! terre des grandes entreprises et des folies généreuses! patrie des Croisades et de la Révolution, des tribuns et des missionnaires, où toutes les idées puisent contre la Force, contre l'Argent, pour l'Utopie, leurs ressources, leurs hommes et leurs victoires; ô France, ma France bénie, orgueil et scandale du monde, reine de l'histoire et des batailles, les peuples qui te haïssent envient ta gloire, jalousent tes ignominies, et les enfants qu'on t'arrache te pleureront à jamais...

Dans le vide immense, il avait jeté cette bénédiction, et, se retournant l'un vers l'autre, les yeux noyés, tout à coup les deux hommes s'étreignirent et s'embrassèrent, sous les nuages et devant la grande ombre évoquée du pays.

A l'autre bout de la plate-forme, cependant, les deux jeunes mariés, eux aussi, causaient, et chacun, avec une discrétion souriante, favorisait cet entretien.

CHAPITRE VIII
Epilogue

Fritz voyait venir son triomphe et s'était enhardi jusqu'à réclamer ouvertement sa part de tendresse.

Le discours de tout à l'heure à la cathédrale, le "Quand même" du pauvre prêtre d'Alsace, l'émotion qui continuait à les étreindre tous et cette adjuration solennelle: tout avai conribué pour amollir l'âme aimable et fière de Berthe Dutilleul. Le grand émoi des premières amours dilatait leur coeur. Fritz osa se plaindre tout haut qu'elle n'eût pu se décider à lui dire "toi".

— Eh ben, je te le dirai maintenant! promit-elle en se serrant contre lui.

Quelque chose encore faisait peine au jeune homme, et, depuis le commencement, s'était dressé entre eux comme un obstacle ou une barrière. Il lui avait demandé déjà de l'appeler Fritz, comme il l'appelait Berthe. Mais Fritz! quelle dure parole, croyait-il, pour cette jolie bouche. La jeune femme n'avait pu se décider; il n'avait pas osé revenir à la charge.

Suite et fin au bas de la 1ère col. 4ème page.

En Province

BRUXELLES

Confirmation

Dimanche, 30 juin, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré, à la grand'messe, le sacrement de la confirmation à environ cent enfants de la paroisse. A la messe de 8 heures, célébrée par Sa Grandeur, ils ont, avec les paroissiens, communié de la main de Monseigneur. A l'issue de la cérémonie de la confirmation, M. L. Hacault, parrain des confirmés, a eu l'honneur de présenter au prélat l'adresse suivante:

A Sa Grandeur

Monseigneur l'Archevêque:

Monseigneur:

Votre Grandeur, mieux que personne, sait que s'il est un temps où il importe, suprêmement, de fortifier, de rendre plus vaillante, héroïque même, de confirmer la foi, le coeur, le caractère des jeunes et des cieux, c'est assurément le nôtre.

Le **pusillus grex** est entouré d'ennemis secrets ou publics. Il est exposé à des embûches tendues avec un acharnement savamment organisé, diaboliquement inspiré, masqué d'hypocrisie, conspirant la ruine de la religion et de la patrie, des moeurs chrétiennes, de la vraie civilisation, fondée par l'Eglise, sur le règne du Christ.

Epoque fatidique, indiquée il y a plus de deux siècles, par Jésus-Christ lui-même, dans des apparitions historiques, et plus récemment encore, paraît-il. Epoque prévue; il y a quinze ans, par Pie X. Epoque où les ténèbres épaisses du mensonge, du sophisme, de l'hérésie totale, obscurcissent — au nom de la liberté, — la vraie lumière de Celui qui, fils de Dieu, fils de l'homme, a dit: "Je suis la vérité, la voie, la vie."

Cette vérité, cette vie, cette lumière, les ténèbres modernes n'en veulent pas. Elles veulent éteindre, dans les âmes, la vérité vraie qui seule rend libre.

Mieux que personne, Votre Grandeur le sait, nous sommes, par ce temps de catastrophes inouïes, aux prises avec les puissances de ténèbres, luttant contre la puissance de lumière. Nos âmes sont en péril, enveloppées d'une atmosphère empestée par une presse hostile. Mais l'Eglise toujours vivante, toujours debout, toujours militante, marche à travers tout: **per ignes et angustas.**

Son Divin Fondateur a dit aux chrétiens des premiers jours, — ses disciples, ses apôtres, ses martyrs: **"Confidite."** "N'ayez crainte. Tout un monde vous haït parcequ'il Me hait, mais J'ai vaincu ce monde, Moi. Je le vaincrai. Je suis avec mon Eglise. Elle ne périra pas. Celui qui la confessera me confessera devant ce monde. Je le confesserai devant mon Père, notre Père des cieux. Celui qui rougira de Moi, ici-bas, J'en rougirai là-haut."

Par ses vicaires, prisonniers de la grande apostasie, le Christ parle encore de mêmeaux chrétiens des derniers jours. Son Eglise, forte de ses promesses, sait que les puissances de ténèbres ne prévaudront ni contre elle ni contre son flambeau qu'elle tient toujours plus haut. Mais ayant l'expérience de tant de persécutions, elle voit les dangers des âmes rachetées par le Christ et de tant de peuples dont elle est la mère séculaire. Elle a ses Papes, pères des chrétiens, ses évêques, ses prêtres, ses religieux, pour défendre, maintenir, propager fortifier la foi et le règne du Christ, dont le coeur sacré se révèle de plus en plus.

Chargée du salut de l'humanité par son Libérateur, — que crucifièrent ceux dont les continuateurs contemporains veulent la crucifier, elle aussi, — l'Eglise dit à ses évêques ce que le Crucifié a dit au premier Pape, crucifié: **Tu confirma fratres.**

Aux évêques donc, de par Jésus-Christ, à fortifier la foi menacée. Aux évêques d'éclairer, de guider à travers la tourmente. Aux évêques de confirmer les chrétiens, par ce temps d'assaut général et de "guerre monstrueuse," —comme a dit Benoit XV. Et l'Eglise prescrit à ses évêques de prémunir la jeunesses contre les sociétés secrètes, ennemies puissantes du Christ et des âmes. Elle impose à ses évêques le devoir de l'éclairer, en la confirmant sacramentalement. La jeune génération aura plus que jamais besoin des dons du Saint Esprit dont l'évêque est le ministre consacré, pour se protéger contre l'esprit de satan et apprendre à confesser le Christ.

Que ces confirmés deviennent donc, Monseigneur, par vos mains bénies, des caractères, des chrétiens trempés, des hommes: **Estote viri.**

Que cette jeunesse fortifiée par vos bénédictions, fasse un jour partie vivante de la ligue chrétienne universelle, de la "cohésion de prières et d'efforts" ordonnée, il y a trente-quatre ans, par le Pape **Lumen in Coelo,** contre l'armée occulte du mal et du mensonge.

Voilà donc, Monseigneur, nos enfants, vos enfants, enfants de l'Eglise, munis du pain sacré des forts, engagés davantage encore par le sacrement des forts, de la force chrétienne dans l'union sacrée de la fidélité à la foi de leurs pères et de leurs mères, dans l'union sacrée avec l'Eglise du Christ.

La gratitude de nos familles pour ce grand bienfait, j'ose l'exprimer, filialement, respectueusement, à l'évêque confirmateur — en ce jour du Sacré-Coeur. Puissent-elles mériter, pour elles et leurs enfants, les grâces de bénédiction du prélat préposé à la garde du dépôt sublime transmis par son illustre prédécesseur.

Réponse de l'Archevêque

Monseigneur, debout, mitre en tête, a daigné, — en présence de la foule recueillie, — approuver, sans réserve, cette adresse. Sa Grandeur a insisté, en quelques mots précis, accentués, sur les points principaux, notamment sur la persécution scolaire, en matière d'éducation chrétienne affectant spécialement la population catholique de langue française dont les droits sont, sous la pression occulte des sectes secrètes, foulés aux pieds systématiquement. Elle a protesté, tant au nom de l'Eglise qu'au nom des familles, maîtresses de leurs enfants et, avec l'Eglise, maîtresses de leur éducation, contre des lois d'oppression inique, imposant en cette matière sacrée un despotisme d'Etat hypocritement **neutre.**

Monseigneur, avec une éloquente énergie, a stigmatisé cette neutralité de mensonge, visant la déchristianisation de la jeunesse et l'antichristianisation de l'éducation, par tous les moyens à la disposition des sectes, maîtresses occultes, en réalité, du pouvoir dans presque tout le Canada.

L'un de ces moyens, non le moindre, c'est la traque légale de la race catholique par excellence, par la proscription de sa langue— voix séculaire de son âme. "Ces lois, a dit le prélat, je ne saurais jamais les reconnaître. Elles n'ont pas les caractères de justice, d'équité, de liberté requis pour constituer des lois liant la conscience. En dépit de leurs apparences fictives de légalité, ce ne sont, ce ne peuvent être des lois. Violant le droit naturel, non ce ne sont point des lois. Confisquant au nom d'un monopole omnipotent d'Etat, la liberté naturelle de la conscience chrétienne, — liberté supérieure qui ne peut se laisser vinculer, et que l'Eglise — c'est sa gloire — a toujours affirmée imprescriptible, — non ce ne sont point des lois. On peut les subir temporairement, mais on ne doit pas les reconnaître."

C'est, a remarqué Monseigneur, en pleine guerre mondiale dont les origines occultes ne sont plus inconnues, que cet assaut général nous est livré. Défendons-nous. Défense légitime. Ne nous laissons pas arracher l'âme de nos enfants dont la Sainte Eglise est la mère spirituelle, ces âmes en premier lieu appartiennent à Dieu, leur créateur, au Christ, leur rédempteur. Elles sont confiées, d'en haut, à la garde des parents et de l'Eglise, gardiens responsables devant Dieu — et non pas à l'Etat qui, moderne, inspiré par les sectes anti-chrétiennes, veut usurper cette garde, cette responsabilité supérieures. "On veut nous arracher les âmes. On veut nous arracher la langue. Ne nous laissons point faire. Céder? Jamais!"

Faisant allusion aux influences occultes qui, sous prétexte de bienfaisance humanitaire, de fraternité internationale entre alliés, ont pénétré habilement, des Etats-Unis, en Canada, en Angleterre, en France, au sein de certaines oeuvres protestantes d'aide aux soldats, — et qui, même, usent d'emblêmes sectaires mêlés à des appellations religieuses,—Sa Grandeur a cité la dénonciation de ces manoeuvres louches, en France, par la **Croix**, de Paris, et d'autres organes catholiques.

Ce qui donne aux avertissements du prélat une valeur caractéristique, c'est le fait récent, signalé en France, de ces manoeuvres allant jusqu'à parodier, sacrilègement, l'emblême catholique du Sacré-Coeur de Jésus, afin de jeter le trouble dans les âmes et de combattre, insidieusement, cette dévotion sublime dans les rangs de l'armée.

Mgr a terminé en exhortant les catholiques à s'organiser contre ces influences néfastes et à associer leurs prières, leurs efforts pour la défense de leurs droits, de leur liberté, par tous les moyens légaux, — y compris l'arme du vote électoral, — au-dessus, en dehors de tout esprit de parti.

L'allocution épiscopale, dont nous ne donnons qu'une pâle analyse, a profondément ému les fidèles. Elle constitue un sujet de graves méditations.

• • •

En garde!

En même temps que Monseigneur l'Archevêque donnait, le 30 juin, des avertissements graves, nous recevions des Etats-Unis des avertissements à signaler.

Un haut F.'. maçon, gouverneur de la Floride, a déclaré récemment, à Détroit, que cet Etat a voté une loi d'obligation scolaire, en ce qui concerne l'école d'état publique, dite "neutre", **unsectarian** (en réalité non chrétienne, c'est-à-dire, sous l'influence occulte de la secte maçonnique). Cette loi force tous les enfants en âge d'école de fréquenter **uniquement** l'école publique. La loi, a-t-il dit, sera appliquée dans toutes les régions où existent des écoles catholiques libres; et elle le sera "à tout prix".

C'est l'ostracisme persécuteur de l'éducation chrétienne et des droits des familles en matière de conscience religieuse, — cela, au nom du monopole omnipotent de l'Etat "neutre", éducateur **national.** Une loi analogue, essentiellement sectaire aussi, est en préparation dans l'Etat du Michigan, — sous la poussée des loges.

(Extrait de la **Fortnightly Review**, Saint-Louis, E.-U., 1 juillet 1918, p. 207.)

• • •

Extrait de la même revue, p. 201:

"Le secrétaire général de la Société d'Education Catholique des Etats-Unis, dans son **Bulletin** mensuel, la convoque en session annuelle, malgré la guerre, afin de prévoir des problèmes perplexes en matière d'éducation. Celle-ci est menacée de subir bientôt le contrôle absolu de l'Etat, tout comme l'industrie: "Les éducateurs catholiques, dit le **Bulletin,** connaissent quels dommages graves résultent, fatalement, **du principe du monopole d'Etat en matière d'éducation.** Les meilleurs de nos hommes d'Etat le combattent aux Etats-Unis." La session aura lieu à San Francisco du 22 au 25 juillet prochain.

• • •

Ce que ne dit pas le **Bulletin,** c'est que, depuis au moins 1858,— après décision secrète prise dans un congrès de la haute maçonnerie internationale tenu à Bruxelles Belgique, en 1854, — les loges, partout, ont fait pénétrer le principe statolâtrique dans le régime scolaire des pays, où elles exercent une influence occulte, — aux Etats-Unis, au Canada, en France, dans l'Empire anglais et ailleurs.

En Canada, ce principe de tyrannie d'Etat date de 1867. Il a été introduit, subrepticement, dans le premier alinéa de l'art. 93 du pacte fédéral.

• • •

Mais, dira-t-on peut-être, il ne s'agit que des Etats-Unis. Erreur pour ceux qui ne connaissent pas l'organisation secrète de la haute maçonnerie mondiale et de son influence perfide en matière sociale, religieuse et politique.

• • •

Depuis le 20 septembre 1870, fonctionne mystérieusement au palais Justiani, Rome, le conseil suprême central très occulte, inconnu par les loges inférieures, d'un **Rite** maçonnique "suprême" fondé par Mazzini et Pike. Ce rite et son conseil gouvernent dictatorialement, directement, la haute maçonnerie mondiale et, indirectement, la basse maçonnerie.

Cette organisation archimaçonnique a été divulguée documentairement, en 1894, à Paris, ainsi que le tableau secret officiel de cette organisation d'action révolutionnaire en "provinces triangulaires", couvrant le monde.

• • •

Or, il résulte de ces révélations que **toute** l'Amérique maçonnique du Nord, **Canada compris,** est sous la juridiction secrète d'un suprême conseil international, "Rite suprême", subordonné à celui de Rome, avec un "grand commandeur suprême" siégeant à Washington. De là partent les mots d'ordre d'action qui se transmettent de loges hautes en basses loges de façon à imposer en Amérique du Nord une certaine unité homogène de mouvements plus ou moins simultanés, selon les circonstances politiques de temps et de lieux.

Ainsi le mouvement d'ostracisme contre les écoles catholiques libres, en Floride et dans le Michigan, est destiné à influencer tous les Etats de la République **étoilée,** où sévit le régime de l'école publique d'Etat "neutre". Il doit passer, comme un courant électrique, en Canada, à commencer par les provinces de l'Ouest, où, pour la plupart, la secte est déjà maîtresse du "Département de l'Education"—monopole d'Etat.

• • •

Quand, récemment, les chefs officiels de ces départements ont tenu une sorte de congrès dit d'uniformité, il est probable que son véritable but, conforme au mot d'ordre de Washington, — serait de préparer le même "coup" qu'aux Etats-Unis. **Caveant consules.**

En garde...

• • •

On attend ici la visite prochaine d'un missionnaire d'Afrique, hollando-belge, le R. P. Winnen, de la Société de Marie. Il a passé six ans en Afrique centrale et compte séjourner quelque temps en notre paroisse. On espère de cet ami de notre curé, M. l'abbé Heynen, des conférences dans les deux langues de Belgique. Il est même trilingue, parlant anglais. Il était supérieur de l'orphelinat de Monfort, P. Q., et s'en ira à Vancouver.

• • •

Plusieurs de nos fermiers organisent, au profit du fonds du Cardinal Mercier, la vente à Winnipeg d'un char de vieilles ferrailles agricoles.

Feuilleton — suite

Elle continuait de l'appeler en souriant "mon mari" ou, pour le taquiner, "Monsieur".

Et de ne savoir comment, à cette minute même, lui demander davantage; ses yeux s'assombrissaient, s'attristaient.

Berthe, cette fois, devina.

— Il y a autre chose, n'est-ce pas? dit-elle.

— Il y a que je ne suis qu'un Alsacien. Tu m'as dit l'autre jour que tu en étais fière; mais les Alsaciens s'appellent Fritz, Franz ou Wilhem, des noms d'Alboche!

— Eh bien! dit-elle. Veux-tu?..

Il le regardait avec toute son âme. Elle lui prit la tête, redressa de la main sans trop y insister ses cheveux plats, et elle lui dit dans les yeux:

— N'as-tu pas un autre nom? Il me semble...

— Je me nomme aussi François, et même on ne m'appelait pas autrement jadis, à l'école. Ce n'est que chez mon père qu'on me disait Fritz.

— Eh bien! Fritz, si tu le veux, je t'appelerai François et je t'aime de tout mon coeur.

François Rohly embrassa sa femme avec passion.

— Maintenant, cria-t-il, me voilà Français tout à fait.

Et les quatre autres d'un seul mouvement se retournèrent. Un frisson avait passé sur eux.

Etait-ce d'avoir eu trop longtemps sous leurs yeux les descentes abruptes de la tour et senti le vertige de l'abîme? Etait-ce parce que l'oncle, le prêtre, l'annexé, tourné maintenant vers l'Alsace lointaine, venait de répéter, dans une mélancolie d'éternel adieu:

— On ne nous délivrera donc jamais!

Ou bien, parce que les deux soldats, le Français et le déserteur, avaient répondu d'une seule voix, redressé soudain dans leur uniforme, la main au sabre, une flamme aux yeux:

— Nous verrons bien!

Non; mais le vent, d'un coup d'aile en passant, avait battu l'église, apportant jusqu'ici les chansons, les parfums, les clartés de toute cette terre.

Et c'était le salut de la France, au fils d'adoption qu'une femme lui donnait pour toujours.

Fin.

DOLLARD, SASK.

Le 24 juin dernier, toute la paroisse de Jeanne d'Arc de Dollard était en grande réjouissance, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens-français. Rien ne manquait au bonheur; même la température était des plus magnifiques.

A 10 heures du matin, arrivée triomphale du petite saint Jean-Baptiste dans notre modeste sanctuaire, suivi d'une foule nombreuse de cavaliers, tous superbement décorés. Notre aimable curé, M. l'abbé Gendron, chanta la messe et fit le sermon de circonstance. Après l'office, procession solennel le jusque sur les terrains de la fête, soit à une distance d'environ quatre milles. L'ordre en était comme suit: le char du petit saint Jean-Baptiste, la cavalerie, la fanfare, chars allégoriques, autos, voitures; tout se déroulait dans un rythme merveilleux et imposant.

Quel beau témoignage de leur ardent patriotisme, ces fiers citoyens français de Dollard rendaient aux nations étrangères!

L'après-midi, il y eut jeux et amusements divers, pour chaque classe de la société: petits et grands s'en donnèrent à coeur joie.

La fête fut couronnée par un concert fort intéressant. D'abord, discours patriotique par M. l'abbé Gendron et M. l'avocat Tourigny, suivi d'une comédie intitulée "Consultations gratuites du Dr Brisebois". Solos de piano par des artistes. Chants par plusieurs des nôtres. Enfin l'on se quitta enchanté, après avoir entonné le "O Canada" et "Dieu sauve le Roi".

• • •

La joie n'habite pas tous les coeurs à la fois. Le matin de ce même jour, tandis que la plupart se livraient au plaisir, notre bon ami, M. Joseph Arcand, disait "Adieu" à tout ce qui lui était cher pour se rendre à l'appel d'un devoir bien pénible: Il était mandé de se rendre à Regina pour entreprendre la carrière de soldat. Beaucoup des nôtres l'ont déjà précédé dans cette voie douloureuse, beaucoup d'autres le suivront de près.

Que la vie semble cruelle pour ces pauvres jeunes hommes auxquels l'avenir souriait si bien!! Dieu tient compte des sacrifices accomplis aussi joyeusement que les nôtres savent les accomplir. Oui, nous sommes fiers de nos petits soldats de Dollard; ils sont aussi braves que courageux. Ils peineront mais, nous en avons la douce confiance, Dieu les ramènera un jour vers ceux qui les chérissent.

• • •

MM. Raymond et Justin Maurice, autrefois de l'Ile des Chênes, Man., plus tard de Montréal, sont maintenant établis à Dollard, Sask. sur une belle ferme située à bonne distance des élévateurs, chemins de fer, etc. Nous souhaitons bonne chance et prospérité à nos nouveaux colons.

Dollard.

OAK LAKE

La grêle et les gros vents ont fait beaucoup de dommage à la récolte, surtout dans la partie sud, où le sol est sablonneux. Le dernier gros vent, sous forme d'ouragan, le 4 courant, enlève beaucoup d'espoir dans cette partie de la paroisse. Espérons quand même.

• • •

A la demande du surintendant de l'immigration et de colonisation de Winnipeg d'organiser un comité pour la main d'oeuvre requise et à disposer pour le temps de la moisson, M. W. W. McCubbin a été élu président, M. R. Holkin, secrétaire, et les Rév. Messieurs Somerset, de l'église méthodiste, et J.-E. Derome, curé de l'église Saint-Athanase, membres du comité.

• • •

La belle saison des vacances ramène au milieu de nous la gente écolière avec le sourire aux lèvres et la conscience d'avoir fait leur devoir pendant l'année scolaire. Mlles Antoinette et Clara Vachon, du couvent de Saint-Norbert, et Edouard et Marie-Anne Masson, de Grande-Clairière, pendant quelques mois sont les choyés au milieus des leurs.

• • •

Selon toute perspective, l'école Hesslewood réouvrira ses portes après la vacance. Une demande faite et agrée n'attend plus que le permis. Espérons bien fermement que nos enfants de ce district auront l'avantage d'aller à leur propre école cet automne. Cette école, qui n'est pas plus isolée que bien des endroits de la province possède aussi des élèves intelligents et dociles à l'enseignement des professeurs; et ce qui n'est pas à dédaigner, une bonne pension à une distance juste assez longue pour une promenade de santé.

• • •

M. Wilfrid Charpentier est revenue de sa visite chez des amis de Portage la Prairie.

• • •

Le remue-ménage au lac est commencé cette semaine pour la belle saison. Il ne faut pas oublier que les places d'eau ne sont pas une exemption du respect dû au dimanche.

• • •

M. Edmond Emond, notre délégué cette année au Congrès de Saint-Boniface, est revenu enchanté de son voyage et nous apporte de bonnes nouvelles de l'excellent travail qui s'y est fait. Merci.

E. A.

SAINTE-AMELIE

Si jamais événement mérité d'être cité dans la chronique locale de notre paroisse, c'est bien celui de la mission qui vient d'avoir lieu. Faire trève durant 8 jours aux travaux des champs et venir deux fois par jour entendre le R. P. P. Van den Bemden, C.SS.R., n'a été qu'un plaisir pour tout le monde. Les instructions si fortes, les conseils si pratiques et les histoires si interessantes faisaient oublier les sacrifices et les distances. Il y avait si longtemps que nous n'avions pas eu de mission que chacun semblait avoir faim et soif de ces grandes vérités qui éclairent l'intelligence, touchent le coeur et donnent à la volonté de nouvelles énergies. Et ces vérités nous étaient si bien exposées! La voix puissante du Révérend Père, accompagnée de gestes expressifs, les faisait pénétrer jusqu'au fond de l'âme.

Mais il y a eu autre chose que de beaux sermons; il y a eu des scènes vraiment impressionnantes. L'absoute générale pour les défunts, la bénédiction des enfants, la consécration des familles au Sacré-Coeur et une belle cérémonie en l'honneur de la sainte Vierge provoquèrent tour à tour des larmes et de la joie dans l'auditoire. La dernière scène surtout fut touchante. Les Enfants de Marie n'épargnèrent rien pour la circonstance; elles surent improviser avec goût un beau trône à leur céleste patronne. Il faut dire qu'elles ont été admirablement secondées par la plupart des jeunes filles qui apportèrent des fleurs et aussi par un grand nombre de personnes généreuses qui fournirent les cierges nécessaires pour l'illumination.

Après la clôture de la mission, il était naturel que le Révérend Père missionnaire put se rendre compte de la satisfaction générale. Une petite démonstration s'organisa au sortir de l'église. On fit cercle autour du Révérend Père, et Mlle Noëlla Archambault s'avança pour lui offrir un magnifique bouquet et le prier d'agréer l'expression de la reconnaissance de tous. Ainsi passa notre mission dont on parlera encore longtemps dans nos foyers.

Le R. P. Van den Bemden laisse parmi nous le souvenir du vrai missionnaire qui ne calcule pas les difficutés et qui sait se dépenser pour tous. Il ne nous a pas dit adieu, mais au revoir: c'était nous laisser deviner que 1918 ne passerait pas sans qu'il soit revenu ua milieu de nous. Hâtez vos pas, mon Révérend Père, et réalisez le grand projet élaboré en l'honneur du Sacré-Coeur!

Vérité.

BRUXELLES

Un terrible incendie accidentel a détruit, hier après-midi, 11 juillet, l'église et le presbytère de Bruxelles, Man. Cause: explosion, vers 5 heures, de la lampe du sanctuaire près de l'autel. M. le Curé était en voyage et personne n'était dans l'église. Le choeur était en flamme immédiatement. On ne put rien sauver, pas même le Saint Sacrement. L'église est une perte totale.

Le feu s'est ensuite communiqué au presbytère. La population accourue a pu sauver presque tout le mobilier, coffrefort, papiers, etc. En deux heures, tout était fini. Il n'y avait pas de pompes. On a pu préserver la salle du Cercle Catholique et le Couvent des Ursulines.

L'église de Bruxelles avait été bâtie en 1906. On évalue la perte à $10,000. Elle était assurée. La population est toute consternée.

FISHER BRANCH

Concert et Pique-nique

Laissez-nous vous le dire tout d'abord: le pique-nique des Canadiens-français donné à Fisher Branch, le 1er juillet, a été fructueux. Grâce à la clémence de la température, rafraîchie par la pluie du matin et rendue radieuse par la clarté du soleil, dames et demoiselles ont pu revêtir leurs toilettes blanches et fleuries, ce qui ajoutait une note de plus de gaieté et d'entrain à la réunion du jour.

La foule n'était pas grande, mais, disons-le à leur avantage, ceux qui ont bien voulu honorer notre pique-nique de leur présence méritent nos plus sincères remerciements, tant pour leur générosité que pour la marque de patriotisme qu'ils ont montrée, en assistant personnellement à ce rendez-vous de plaisir donné par des Canadiens-français pour une noble et juste cause: pour la prospérité de leur école libre.

Ceux qui sont venus se réjouir avec nous ont répété ces paroles, sinon de bouche, du moins de fait: "Nous venons nous réunir ici aujourd'hui, car l'union fait la force."

Le repas du soir délicatement servi par les dames organisatrices du pique-nique, était un des mieux assaisonnés. Aussi, ceux qui n'ignorent pas les bonnes choses se sont payés le luxe de venir faire honneur aux mets qui leur ont été servis.

Le comptoir des friandises a, lui aussi, reçu de fréquentes visites: la crème à la glace, les bananes, etc., n'ont pu suffire aux besoins des clients.

Comme couronnement de la fête, le soir, il y eut, vers les 9 heures, une séance dans la salle Gamache. Ici, on ne voyait aucun vide, tant la salle était comble. Plusieurs, conduits par la curiosité sans doute, avaient jugé préférable de conserver leurs forces, non pas pour le pique-nique, mais pour la séance du soir.

Pour satisfaire nos chers lecteurs, nous nous bornerons à donner un bref résumé de cette soirée, si bien goûtée par les auditeurs de la salle Gamache, au soir du 1er juillet.

Le programme débutait par un choeur: "O Carillon", très bien rendu par les jeunes filles de la paroisse et les élèves de l'école libre; de plus, une jeune fille, blondine, représentant un ange et tenant délicatement le drapeau de Carillon, donnait au tableau un cachet tout à fait spirituel.

"Les deux Napolitaines", opérette comique rendue par Mlles A. Brisson et M. Compayré, fut justement applaudie par l'auditoire.

Le monologue "Tartenipion", récité par Mlle Aurise Bouvier, fit rigoler bien des gens, comme lors de sa dernière déclamation "Suzon en chemin de fer". On entendait dire: "C'est étonnant comme elle nous fait rire, tant elle sait bien contrefaire les malaventures d'autrui".

La toute spirituelle récitation "Il n'y a pas de bon Dieu dans notre école", déclamée par Mlle Evangéline Brisson, jeune élève de l'école libre, édifia l'auditoire. A la fin de la déclamation on entendit, avec plaisir, le choeur d'enfants chanter à l'unisson:
Nous voulons Dieu dans la famille
Et dans l'école pour l'enfant, etc.

Ah! si notre bon ami, Ira Stratton avait été présent, qu'il aurait fait bon de lui faire entendre de vive voix alors les désirs de nos coeurs. Mais sa réponse, courte et rageuse, se serait assurément exprimée par un grinchement de dents.

A la suite de ce monologue, il y eut un tableau: "Just before the battle, mother". Tandis que des garçonnets, carabines en mains, feignaient de surveiller l'ennemie, encore lointaines, des lumières artificielles furent allumées, et le choeur entonna, sur un ton lugubre, ce chant si populaire: "Just before the battle, mother", suivi de "Keep the home fires burning". Il fallait voir comme ces petites bouches canadiennes-françaises s'ouvraient aisément et prononçaient sans effort aucun les chants anglais. Ah! plusieurs de nos adversaires, témoins de cette scène, on dû, certainement, noyer la calomnie maintes fois exprimée: "In the French schools, the children learn nothing worth to speak of."

Vint ensuite la pièce comique: "Une bonne qui ronfle", bien rendue par Mlles Aurise et Marie-Rose Bouvier, Amanda Lapointe et Marie Compayré. Il faisait bon de voir avec quel calme et quelle dignité ces jeunes filles d'âge mûr déjà remplissaient leur rôle. Elles ont été bien applaudies, mais non sans l'avoir mérité, car elles ont eu le talent d'intéresser leur auditoire dès le début de la pièce jusqu'à son dénouement.

Nous eûmes un nouveau quart d'heure de risée en écoutant le comique dialogue: "Une consultation", rendue par Mlle Marie Compayré remplissant le rôle de docteur, et Mlle Aurise Bouvier, remplissant celui de la malade, ou autrement dit celui de la femme qui baille, maladie plus ennuyeuse que dangereuse, mais dont elle fut guérie par l'habile traitement de son docteur qui lui asséna deux vigoureux coups de poing pour arranger la mâchoire désarticulée et lui recommanda plus de travail que de repos, dans sa règle de conduite. Donc, vous tous qui connaitrez les symptômes de cette défectueuse maladie, ne faites usage d'aucune pilule, moins celle de l'activité.

Comme il se faisait tard, nous dûmes, à regret, raccourcir le programme, mais néanmoins nous eûmes le plaisir d'entendre Mlle Marie Compayré chanter la chanson "Maudite soit la guerre" L'auditoire était dans le plus parfait silence et semblait ne pas vouloir perdre ni une parole ni un geste de celle qui rendait si émouvante la situation d'aujourd'hui.

Après quelques paternelles paroles adressées à l'auditoire par notre vénéré pasteur, M. l'abbé Leroux, qui voulut bien présider notre soirée, chacun rentra dans son logis, content de sa journée et le coeur débordant d'actions de grâces, de ce que le programme de la journée s'était passé dans l'ordre et la bonne entente.

• • •

Etaient en promenade dans leurs foyers, dernièrement: MM. Léon Hudon et Jean Giasson, deux de nos braves conscrits.

• • •

Le 5 du courant, M. le Curé présidait à la distribution des prix à l'école libre de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus. Les parents des élèves et quelques amis y étaient aussi présents. Le lendemain, le 6 juillet, notre dévouée institutrice, Mlle Compayré, nous quittait pour se rendre dans sa famille, à Inwood, pour y passer ses vacances.

• • •

Mlles Eugénie Rousseau, d'Inwood, et Bernardin, de Broad Valley, figuraient au nombre des amis des paroisses avoisinantes, le jour du pique-nique. Revenez nous encore...

• • •

MM. Lucien Hébert, J. Piquette et Donat Bouvier se sont **joyeusement** rendus à a caserne Osborne. Ces deux derniers devaient seulement y subir l'examen médical. Espérons que leur sort sera heureux et que tous trois viendront faucher le foin des prés et récolter ensuite le blé qui bientôt va mûrir.

CAMPERVILLE

Le 9 juillet, à 8 heures du matin, le R. P. Degrandpré a béni le mariage de M. John Ducharme, fils de M. Baptiste Ducharme, et Mlle Virginie Pangman, fille de M. Jean Pangman. Les garçons d'honneur furent: MM. Dieudonnée Guiboche et William Chartrand; les filles d'honneur: Mlles Lizie Barker et Clara Parenteau. Après la bénédiction du mariage, on se rendit chez M. Napoléon Pangman. Là, M. Napoléon Pangman chanta, accompagné sur l'harmonium. Puis les invités prirent le déjeuner. On alla ensuite chez Mme Guiboche, où l'on s'amusa très bien.

ELIE

Vendredi, samedi et dimanche, furent les jours des Quarante-Heures. Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous M. l'abbé Bélanger qui par ses éloquentes paroles sut activer l'esprit de foi et de charité dans le coeur des paroissiens. La messe fut célébrée par notre dévoué curé M. l'abbé Hogue assisté de M. l'abbé Bastien comme diacre et de M. l'abbé Poitras comme sous-diacre. Il y eut environ quatre cents communions.

• • •

Dimanche le 21 juillet, aura lieu le pique-nique annuel de notre paroisse au profit de l'église. Connaissant déjà la bonne volonté de tous nos paroissiens, nous sommes certains que ce pique-nique sera un succès complet comme les années passées. Tous seront les bienvenus.

• • •

Etait de passage parmi nous dimanche le caporal H. Bruyère, notre ex-agent de gare.

• • •

Mademoiselle Bleau, de Saint-Boniface, est en visite au presbytère l'hôte de Mlle Clément.

• • •

Mlle Laura Alarie, institutrice, est de retour dans sa famille. Nous lui souhaitons bonne vacance.

• • •

Baptême, 14 juillet, Joseph-Arthur, fils de M. et Mme Servage. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Bouchard.

Un paroissien.

SAINT-LEON

Les abonnés de La Liberté de Saint-Léon, furent bien étonnés de ne pas recevoir leur journal la semaine dernière et faisaient toute sorte de suppositions à ce sujet la plus répandue était que le paquet de Saint-Léon était allé faire un voyage de plaisir dans l'ouest à la recherche d'un autre village du même nom.

• • •

Lundi dernier, nos révérendes soeurs recevaient un char de charbon à Somerset et faisaient appel à tous les paroissiens de bonne volonté pour le transporter à eur couvent à environ 6 milles et demie de la station, comme d'habitude ils répondirent avec empressement et pendant deux jours ce fut un va-et-vient de voitures de charbon entre ces deux villages, quelques-uns ne pouvant pas lâcher leur ouvrage en ce moment promirent de se rattraper au deuxième char, ordinairement quand le charbon du couvent arrive les chemins sont très mauvais, mais cette année ils étaient magnifiques et c'est à qui chargerait le plus fort, à cette occasion, les révérendes soeurs remercient bien les fermiers qui se sont dévoués pour elles.

• • •

Mercredi matin, mourait dans sa 81ème année, M. Ovide Lafrenière, depuis la mort de son épouse, l'automne dernier, il ne se portait pas très bien et depuis quelque temps était atteint de paralysie partielle.

M. Ovide Lafrenière fut un des premiers colons de Saint-Léon et connut toutes les misères de l'installation en plein bois, sans chemins d'aucunes sortes et à 40 milles du plus petit centre d'approvisionnement, mais grâce à un travail acharné, se fit une honnête aisance et éleva une nombreuse famille qui se répandit dans les paroisses canadiennes des environs, un seul, Thomas, reste à la maison et cultive la terre paternelle.

M. Ovide Lafrenière était estimé de tous ceux qui le connaissait tant Canadiens qu'Anglais aussi. Malgré un temps menaçant, presque toute la paroisse et de nombreux étrangers sont venus assister aux funérailles, qui eurent lieu le vendredi à Saint-Léon. A la messe, il y se fit une collecte et le revenu sera employé à faire dire des messes pour le repos de l'âme du défunt. La nombreuse famille, la paroisse offre ses plus sincères condoléances pour la perte qu'ils ont éprouvé.

• • •

Vendredi soir, un cablogramme venu de France, apprenait à M. Bouderlique père, la mort de son fils Emile, survenue par suite des blessures qu'il avait reçu au front quelque part dans la Somme; les dernières nouvelles reçues l'y a quinze jours, annonçaient qu'il avait été blessé le 26 mai, à la jambe et au cou par des éclats d'obus, et c'est à la suite de la rupture de l'artère carotide gravement endomagé par une de ses blessures, qu'il a succombé muni des sacrements de l'Eglise et ayant un prêtre a son chevet pour le consoler.

M. Emile Boudelique, était aussi beaucoup estimé à Saint-Léon et sera beaucoup regretté par ses nombreux amis, il laisse pour pleurer sa perte ses père et mère, quatre frères et deux soeurs, dont une est religieuse à Notre-Dame de Lourdes.

• • •

Dimanche, pour boucher le vide fait à Saint-Léon, par la perte de ces deux paroissiens, M. Gédéon Boisvert faisait baptiser un fils qui fut nommé Joseph-Edmond Siméon, parrain et marraine Edmond Deziel, et Ernestine Rondeau. M. et Mme Xavier Routhier ont répondu pour les parrain et marraine absents.

M. Théodore Frazer, un fils aussi, qui reçut les noms de Joseph-Jean-Gualbert-Edouard, parrain Daniel Frazer, marraine Marie-Jeanne Larivée, de cette façon la population de notre paroisse reste la même.

• • •

De passage à Saint-Léon, le R. P. Morice, O.M.I., s'occupant de colonisation et revenant de l'ouest et nous lui souhaitons une heureuse retraite ici, dans notre paisible village, quand l'âge et les infirmités le contraindront à lâcher le poste qu'il occupe.

• • •

Dimanche après la messe il y a eu réunion de notre cercle d'éducation pour entendre le compte-rendu de nos deux délégués au Congrès de Winnipeg, de ce qui s'est passé à ces réunions et ont compris que sans organisation nous n'arriverons à rien et pour tous s'unir pour faire triompher la cause de nos écoles l'assemblée annuelle pour l'élection du président et du comité de notre cercle aura lieu le 28 juillet tous les membres sont invtés à y assister.

• • •

Un petit mot au correspondant de Saint-Claude nous commençons à nous ennuyer de leurs disputes entre habitants du même village et nous les prions de laver leur linge sale en famille sans pour cela occuper une demi-page de La Liberté qui pourrait servir à des renseignements bien plus utiles pour les abonnés et en même temps donnerait un meilleur renom à leur village.

Lac

Un remède bienvenu.—Nous faisons toujours fi de la propreté de notre organisme. Nous savons pourtant qu'il en peut découler de nombreux maux. Cela ne modifie pas notre attitude. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner remédie à cela et sera toujours le bienvenu. Il nettoie les intestins et l'estomac, donne de l'appétit et revigore tout l'organisme. C'est un remède qui se doit prendre selon l'ordonnance: ½ cuillerée à thé avant les repas, trois fois par jour. Les lois qui frappent les liqueurs et les amers alcooliques ne peuvent pas atteindre ce remède. L'avocat du département de la poste à Washington a déclaré que l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner peut être expédié par la poste. Prix: $1.50. Liniment de Triner contre le rhumatisme, la neuralgie, le lumbago, les foulures, les inflammations, 70 sous. Joseph Triner Company, chimiste-fabricant, 1333-1343 S. Ashland Ave., Chicago, Ill.

Les vers font de grands ravages dans le monde de l'enfance. Ces pestes s'attaquent aux tendres linéaments des intestins: si on les laisse faire, ils auront tôt fait de perforer les intestins, car ces vers sont de cette variété qui s'attachent aux parois et en vivent. Les Poudres de Miller contre les vers non seulement tueront cette variété de vers mais répareront en plus les dommages qu'ils auront causés.

Autour de la Ferme

LE JARDIN POTAGER

Le Chou-Pomme.—Comme je vous l'ai dit dans mon dernier article, il y a trois sortes de choux-pommes, de printemps, d'été et d'automne.

1.—**Chou de printemps.**—Le chou de printemps doit se semer au plus tard à la fin du mois de mars sur couches chaudes, ou en boites dans la maison, afin que l'on puisse le mettre en pleine terre dans le jardin dès la première quinzaine de mai. Aussitôt que la terre est dégelée et un peu réchauffée, il n'y a plus à craindre de froid assez fort pour lui causer de dommage. On sait d'ailleurs, que ce chou, surtout si on l'a habitué à l'air extérieur et qu'on l'a durci, résiste, facilement à une gelée de dix ou quinze degrés. Dès que la levée est faite, donnez de l'air, donnez en autant qu'il est possible, afin que le jeune plant ne s'étiole pas. Arrosez modérément, trop d'eau serait nuisible. Six semaines après le semis, vous pouvez effectuer la mise en place. Pour cela, ayez soin de bien arroser vos choux dans la couche chaude ou dans la boite, afin qu'en les arrachant, vous preniez de la terre avec la racine. Plantez aussitôt que vous aurez arraché, ne laissez pas sécher les racines. Pour la plantation servez-vous d'une petite bêche, c'est le meilleur instrument, ou d'un plantoir. Tassez bien la terre au pied du chou, assez pour que vous puissiez tirer sur une feuille sans arracher le plant. Si la plantation est bien faite la feuille se brisera avant que le plant s'arrache. Quand la température est chaude, que le soleil est ardent, on conseille de couper l'extrémité des feuilles avant de planter. Cette opération a pour but de tenir le chou plus droit et de ne pas exposer le coeur, où les petites feuiles tendres aux rayons du soleil. Arrosez abondamment aussitôt après la plantation; arrosez quand même le terrain serait humide. Vous hâterez et assurerez la reprise.

Aussitôt la reprise, passez la gratte et binez au pied de chaque chou, ameublissez la terre autant que possible. Avec une température convenable, vous pouvez avoir des choux à manger dès la fin de juin.

Variétés de choux de printemps.—J'ai ici un catalogue des vieux pays, qui donne seize variétés de choux de printemps. Les catalogues de Winnipeg en donnent 6 ou 7. La variété la plus recommandable et la meilleure de toutes celles que j'ai essayées et je les ai à peu près toutes essayées, c'est incontestablement ce qu'on appelle: le petit chou de **Nantais hâtif.** Voici ce que dit le catalogue: Très précoce, pied extrêmement court, pomme très serrée plutôt aplatie qu'allongée. Si, cette année les boches ne prennent pas Paris (et j'espère qu'ils ne le prendront pas), j'aurai soin de faire venir assez de graines pour en offrir quelque peu au prix coutant, aux lecteurs de "La Liberté" Une autre variété très estimable est le **Coeur de boeuf de Jersey.** "Early Jersey Wakefield," variété qui ne date que de quelques années et qui vient de France. Chou tout à fait précoce à pied court, il commence à pommer dès la cinquième ou sixième feuille. Pomme petite, de qualité excellente. Bien productif. Ces trois variétés sont les meilleures et les plus productives, parcequ'on peut planter très serré, à 1 pied ½ dans les rangs, et deux pieds entre les rangs.

On a préconisé beaucoup une nouvelle variété hâtive en ce pays le chou **Marché de Copenhague.** "Copenhagen Market" C'est une variété excellente, mais elle n'est pas aussi hâtive que les trois précédentes et je la considère plutôt comme une variété d'été.

Choux-Pommes d'Eté.—Ce chou doit être semé à peu près en même temps que le chou du printemps, une semaine après si l'on veut. Il doit être de même planté en même temps et aussitôt après le chou de printemps et de la même manière.

De cette façon on peut avoir sur sa table des choux frais depuis la fin de juin jusqu'à l'hiver. La culture des choux d'été est la même que celle des choux de printemps.

Le Marché de Copenhague est une des meilleures variétés en culture. Ce chou est excellent au goût et très productif. Il donne des pommes magnifiques, qui pèsent jusqu'à 20 livres, la moyenne est de 10 livres au moins. Une autre variété dont j'ai été très satisfait mais qu'on ne trouve pas dans les catalogues de Winnipeg, c'est le chou, "Henderson" Il est facile de l'avoir à Montréal. Il est de quelques jours plus tardif que le "Marché de Copenhague", mais il est presqu'aussi gros, la pomme est ronde et très dure, le goût est parfait. Une autre variété c'est le **Glory of Enkhuisen**; il ressemble assez au "Henderson," et on peut se le procurer à Winnipeg. Je pourrais vous donner d'autres noms; mais à quoi bon; essayez ceux que je vous indique et je pense que vous n'aurez pas à vous en repentir. Je vous le dis en toute assurance, parceque j'ai tout essayé cela dans mon jardin, et je ne veux pas vous vanter des variétés que je ne connais pas.

Tous ces choux d'été, à part le premier, peut-être, peuvent être semés et plantés très tard, et alors on peut les conserver l'hiver. mais n'oubliez pas qu'il faut les planter tard, sinon ils se fendront et ne pourront être mis en cave. On peut en planter jusqu'au milieu de juillet.

Je réserve le prochain article pour les choux d'automne, ceux que l'on doit garder pour la provision d'hiver, en cave.

Un ancien jardinier.

ST-AUGUSTIN D'ABBEVILLE

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. C'est ainsi qu'après avoir, pendant dix-neuf ans, dirigé et embelli la paroisse de Saint-Laurent, le R. P. Péran, O. M. I., vient d'être nommé curé titulaire de Saint-Augustin d'Abbéville. A Saint-Laurent, telle a été l'abondance des larmes versées que le lac a monté de trois pieds; à Saint-Augustin telle a été la joie générale qu'on a même vu des ours sortir du bois pour se joindre à la fête. Dimanche dernier, les dames de la paroisse pouvaient en admirer près de l'église un admirable specimen. Plusieurs d'entre elles ont même fait des comparaisons peu élogieuses pour leurs maris.

Et voilà le bon Père installé parmi nous. Sa venue promet à cette place, qui ne demande qu'à être connue, un avenir prospère qui lui permettra de devenir avant peu une des plus florissantes paroisses canadiennes-françaises du Manitoba.

Cyrano.

AMOS

J'ai connu une âme de voyageur que la neige de la semaine dernière avait assombrie. Hélas! si notre terre de Sainte-Anne disparaissait déjà sous son blanc manteau qu'en serait-il des régions que l'imagination de certains voyageurs plaçait près du pôle?..

Il faut vous dire que j'allais vers Amos pour la première Exposition Agricole dans le territoire de l'Abitibi... et mon désir d'explorer le sol était combattu par la neige.

Nous passons Portneuf, Gouin, Vermillon, et mon désespoir s'accroît avec l'épaississement de la couche de blancs cristaux...

Une main noire vient de dresser ma blanche couche, et mes cauchemars me transportent dans les bancs de neige embourbants d'Amos.

O douce réalité du réveil, le front d'argile grise de la terre d'Amos émergeait d'un léger bandeau de neige que les rayons d'un soleil vainqueur dissipaient à vue d'oeil.

Le lendemain, plus de mille visiteurs se pressent dans la vaste salle de l'Exposition.

Accouru de Ville-Marie, M. le député Simard, fait l'aveu de sa foi récente en l'avenir de l'Abitibi. Il exalte la valeur des colons. M. le curé Dudomaine encourage son peuple. C'est M. Authier, maire d'Amos, qui fait part au représentant du ministère de la reconnaissance des habitants de l'Abitibi envers le ministre Caron.

L'envoyé de Québec et M. Leclerc, agronome officiel, jugent les exhibits, donnent des enseignements et des conseils aux colons. Ensuite ce fut le tout des exposants de nous faire connaître leur mode de culture.

Tous les produits présentés n'auraient pas déparé une grande exposition comme celle de Québec. D'énormes choux, de bons navets, de belles patates, de ravissantes tomates, faisaient, d'accord avec les solides céréales, l'éloge du sol et des habitants de l'Abitibi.

Les femmes, solides colonnes... étaient nombreuses et fières.

Mon sympathique ami, le curé Ménard, assistait avec plusieurs de ses paroissiens.

Nobles pionniers de l'Abitibi, vaillants propagateurs de notre race et de notre foi sur ce territoire lointain, je vous ai vus, connus et aimés.

—Extrait des "Premières Semailles", par Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.

L'ARMEE BULGARE EST EN DANGER

CHUTE PREVUE DE BEIRAT

Chute Prrvue de Beirat

Londres, 11.—Les succès obtenus par les troupes alliées en Albanie aggraveront beaucoup les difficultés des Autrichiens. Ils furent obtenus dans une opération décisive sur le secteur balkan, où tout succès militaire produit immédiatement une réaction politique.

La ligne de combat actuelle va de la rivière Devoli à l'Adriatique, une distance de plus de soixante milles. Les troupes albanaises, sous Essad Pacha, sont venues combattre les Autrichiens et donner un grand coup de main, par suite de leur familiarité avec le pays, aux troupes françaises et italiennes.

CONSEQUENCE DE LA VICTOIRE

Bien que l'avance alliée ne se produise qu'à 70 milles du front de Salonique, les troupes ennemies de cette région font voir des signes d'enèrvement. L'avance en Albanie est une sérieuse menace au flanc droit des armées bulgares dans la région de Monastir. L'ennemi le constate, car cela aura pour effet de ranger du côté des Alliés plusieurs tribus des collines environnantes, qui comptent comme les meilleurs combattants du monde. Chaque succès allié produit son effet sur les races slaves du sud, qui sont déjà en révolte contre les autorités autrichiennes.

Il suffira aux alliés de faire une autre petite avance pour s'emparer de la ville de Beirat, la plus importante du sud de l'Albanie. Il est significatif que le communiqué officiel autrichien admette les progrès des troupes françaises et italiennes.

50 FILLES TUEES DANS UN PARC D'HOPITAL

Londres, 11.—Dans un récent raid allemand en Belgique, plus de cinquante filles ont été tuées par des bombes lancées dans un parc près d'un hôpital à la Panne, en arrière du front de l'Yser. D'après une dépêche spéciale de la Haye, cinquante bombes ont été lancées dans le voisinage immédiat du parc et plusieurs frappèrent une grande villa à environ cent verges de l'hôpital.

Parmi les nombreuses filles de la villa occupées à faire des pansements et à réparer le linge des blessés trente furent tuées instantanément ou moururent de blessures dans l'espace de quelques minutes. Quarante autres blessées furent transportées hors de la villa; sur ce nombre vingt-quatre moururent dans la suite.

LA FORCE DE LA FLOTTE ALLEMANDE

Washington, 12.—L'amiral Benson, chef des opérations navales, a déclaré aujourd'hui que les officiers des forces navales américaines et alliées ne peuvent apprécier à sa juste valeur la force actuelle des flottes de guerre allemandes. Il n'est pas seulement question de rapports concernant ce que l'Allemagne a construit ou ce qu'elle construit en ce moment mais tous les efforts tentés pour obtenir des informations sur la position et les conditions de la flotte russe dans la mer Noire et la mer Baltique ont échoué.

Les officiers s'intéressent particulièrement aux dreadnoughts et aux croiseurs que l'Allemagne peut avoir pris en s'emparant de la flotte russe. Au moins huit bateaux de guerre modernes étaient dans la Baltique et la mer Noire et quatre croiseurs étaient en construction à l'endroit où arriva le désastre russe dans le golfe de Finlande.

LA FLOTTE RUSSE

On estime que si l'Allemagne avait pris toutes les embarcations de guerre russes et que si elle avait eu du succès en les combattant, elle aurait pu augmenter la force de sa flotte de 25 pour cent.

L'amiral Benson, cependant, était très confiant dans la capacité de la flotte alliée pour combattre l'ennemi.

Les officiers ici sont convaincus que l'Allemagne a bâti des vaisseaux continuellement depuis le commencement de la guerre. Ils sont cependant incapables d'en calculer le nombre.

LES FRANCAIS PRENNENT CORCY

Paris, 11.—Les Français se sont emparés, hier soir, de la ville de Corcy, au sud-ouest de Soissons. Cette capture a eu lieu au cours d'une opération que faisaient les Français pour améliorer leur position. Les Poilus se sont aussi emparés de la gare de Corcy et de la ferme Saint, plus au sud.

LES POSITIONS ANGLAISES AMELIOREES

Londres, 11.—Les positions britanniques ont été améliorées par des opérations locales, hier soir, au sud de la Somme, à l'est de Villers-Bretonneux. L'artillerie est active à l'est d'Amiens, sur les deux rives de la Somme.

LE FILS DU TZAR ASSASSINE

Londres, 11.—On mande de Moscou par voie de la Suède qu'Alexis Romanof, fils du Tzar Nicolas, a été assassiné par un Bolsheviki. Alexis aurait été tué par l'explosion d'une bombe.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 1 juillet

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord déchargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.78
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02

NOUVELLE AVANCE PRES DE SOISSONS

Paris, 11.—Au sud-oeust de Soissons, les Français ont continué d'avancer et se sont emparé de la ferme de La Grille, des faubourgs de la ville de Longpont et ont pénétré dans la section nord de la ville de Corey.

Près de la forêt de Retz, tout le long de la ligne de la Marne et de l'Aisne ils ont continué de refouler lentement les ennemis et de les chasser de positions avantageuses pour eux.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Avec l'armée anglaise au front, 11.—La nuit dernière les Australien sont repoussé une attaque ennemie près de Villers-Bretonneux. Ils ont avancé sur une largeur de 1,200 verges et sur une profondeur de 250 verges dans le secteur de Merris

Par suite sans doute de la température, aucune action importante ne s'est engagée, l'artillerie a tonné continuellement sur le front anglais; dans tous les secteurs cependant nos canons répondirent avec violence. surtout à Scherpenburg où l'ennemi risqua un raid après avoir bombardé la gare et les lignes de chemins de fer. Il fut repoussé avec pertes.

VERS LES TERRES NEUVES

Venez y fonder un foyer

Il y a quelque temps un article paru dans la **Liberté** portait à la connaissance du public, qu'un nouveau canton était ouvert à la colonisation, dans la région de Saint-Georges. Plusieurs déjà ont visité ces terrains, et les ont trouvés très avantageux pour y fonder une paroisse. Il y a de la place pour une cinquantaine de familles. On n'y voit presque pas de roches, et il y a beaucoup de terrains hauts. Les terrains les plus avantageux sont situés de l'autre côté du grand marais que l'on voit en arrivant. Le colon ne doit donc pas se laisser décourager par cet obstacle.

Le meilleur plan à exécuter serait, semble-t-il, de choisir une section près de la rivière ou près du chemin de fer, et chaque colon se bâtirait une maison, afin de former un village tout de suite. Ainsi les colons n'auraient pas à souffrir de l'isolement, qui certes est un grand obstacle; puis ils pourraient s'entr'aider plus facilement et seraient plus près des communications avec Saint-Georges et Lac du Bonnet. De là ils n'auraient que quelques milles pour se rendre sur leur "homestead", où ils bâtiront un petit chantier, ce qui leur permettra d'y demeurer quelques mois, chaque année, pour le temps de leurs approuvements. De plus, cela indiquera que ce terrain est concédé, et pourra ainsi éviter des malentendus.

Il importe beaucoup que ces terrains ne leur plaisent pas, ils tôt possible. Plusieurs se proposent d'y venir cet automne et de commencer à construire leur village. Que ceux qui ont l'intention de s'établir sur une terre viennent "faire un tour". Si les terrains ne leur palisent pas, ils pourraient acheter des terres en culture, soit à Saint-Georges, soit au Lac du Bonnet. Pendant les récoltes, cet automne, quelques-uns trouveraient du travail chez les fermiers de Saint-Georges.

M. le Curé de cette paroisse répondra avec plaisir à toute demande de renseignements.

Extra 1 four., déchargé	.86¾
No 1 fourrage, déchargé	.83⅞
No 2 fourrage, déchargé	.80⅝

ORGE

No 2 C. W.	$1.20
No 4 C. W.	1.15
Rejeté	1.10
Fourrage	1.09

LIN

No 1 C. W., déchargé	$3.99
No 2 C. W., déchargé	3.96
No 3 C. W., déchargé	3.71
Rejeté, déchargé	3.61

SEIGLE

C. W.	$1.70

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$13.50 à $14.00
Choix	$11.00 à $12.00
Choix, 'feeders'	$10.50 à $11.25
Bon	$7.00 à $7.50
Choix "stockers"	$8.00 à $9.00
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $7.00
"Bulls".—	
Excellents	$9.50 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.50
Légers	$6.25 à $7.00
"Oxen".—	
Excellents	$9.00 à $10.00
Bons	$7.00 à $8.00
Ordinaires	$5.00 à $5.75
Vaches.—	
Excellents	$11.50 à $12.00
Choix	$9.00 à $10.00
"Cutters"	$5.00 à $6.50
"Canners"	$5.25 à $6.25
Taures.—	
Excellents	$12.50 à $13.00
Choix	$8.00 à $8.50
De choix. 'Stockers'	$8.00 à $9.00
Ordinaires 'Stockers'	$6.00 à $7.00
Cochons.—	
Choix	$17.50
Légers (110 et moins). Prix	$12.00 à $15.00
Lourds. Choix	$14.00 à $14.50
Truies	$11.00 à $12.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Du marchand de gros au détailleur à Winnipeg	
Frais pondus	$ .36
Frais	.34
Prix au fermier, frais pondus	.28
Beurre.—	
Crêmerie	$ .42
De ferme	.38
Prix au producteur—	
De ferme	.33
Crêmerie	.40
Viandes—	
Boeuf	$ .24
Veau	.22
Mouton	.27
Porc	.27
Bacon. Flanc	.42
Volailles—	
Poulet	.35
Poule	.28½
Canards	.25
Oies	.25
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.70

Farine—

Conformément à l'arrété gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.25
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household. 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.55

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	.90 à $1.10

Foin—

"Timothy" No 1	$24
"Timothy" No 2	$22
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18

A LA GLOIRE DE LA FRANCE

(Suite de la page 1)

"Son aide et Sa protection, afin "d'assurer le succès de nos armes "et le prompt rétablissement d'u-"ne paix honorable et permanente "pour toutes les nations de la "terre;

"Attendu que le peuple des "Etats-Unis a toujours gardé la "louable habitude de se tourner "vers le Dieu tout-puissant pour "en obtenir aide et secours dans "la conduite des affaires de sa vie "publique;

"Il demande recours à la prière "et à la pénitence publique com-"me moyen de victoire"".

Avec l'expression de notre admiration pour sa générosité et sa bravoure, nous envoyons à la France la parole de l'illustre président des Etats-Unis. Nous faisant l'écho d'une manifestation qui a son origine dans la république voisine, faisons-nous l'écho de la parole de son illustre président. La réalisation de cette parole serait pour la France une solution aux graves problèmes qu'elle résoudrait dans un véritable esprit d'appaisement, de sagesse et de liberté véritable, et pour le monde entier une garantie contre la maxime responsable des désastres actuels et pleins de menaces pour l'avenir que "La force prime le droit".

* * * *

Nous, le peuple de Saint-Boniface et de Winnipeg, assemblés ce quatorze juillet dix-neuf cent dix-huit, dans un sentiment de profonde et inébranlable solidarité morale avec le peuple français,

Considérant que, depuis quatre années, dans la crise sans précédent où nous sommes engagés, ce grand peuple soutient avec un courage à toute épreuve ses plus pures et ses plus nobles traditions de race;

Considérant que ces traditions, dans les siècles passés, mais surtout à l'heure actuelle, signifient pour le monde civilisé un patrimoine d'inaltérable probité morale et intellectuelle que rehausse l'éclat de son immortel génie de grâce et de beauté;

Considérant que le peuple français, depuis quatre années, accepte le martyr de son honneur et de son idéal de liberté, d'égalité et de fraternité humaines dans une attitude dont l'histoire perpétuera l'impérissable noblesse;

Contemplant avec émotion et avec respect les vénérables décombres de ses demeures et de ses cathédrales qui restent debout dignes et fiers, en dépit des outrages, couronnés de la gloire de ses souvenirs et de ses épopées;

Saluant enfin la terre de France comme un sanctuaire où sont déposés les restes de nos propres héros tombés au service d'une cause qui nous est commune;

Adressons à la République Française, à son gouvernement et à son peuple, l'hommage de notre admiration et de notre souvenir, en même temps que nous proclamons notre ferme résolution d'appuyer notre noble alliée, moralemnt et matériellement, jusqu'à la consommation de la victoire et jusqu'au triomphe de notre commun idéal.

LA PAIX ET L'UNION ENTRE LES RACES

Principaux extraits du remarquable discours prononcé au Sénat par l'honorable sénateur Belcourt, mercredi, le 20 mars 1918

J'ai été frappé des appels à l'union que mon honorable ami (sir James Lougheed) a adressés à la Chambre et au pays, et ce sont ces appels qui m'ont porté à prendre la parole. Mon honorable ami a dit, entre autres choses: "Le désaccord causera de l'embarras au gouvernement et au pays: le conflit continuel entre les idées d'une partie du pays et celles de l'autre partie est tout à fait funeste; les différences de race et de parti doivent disparaître; il faut absolument l'appui unanime de tout le peuple."

Cet appel est très à propos en ce moment où, après cinquante années d'efforts, il y a moins d'union que jamais entre les races qui composent le Canada. J'espère que cet appel sera écouté et médité par tous les membres de cette Chambre, par tous les membres de l'autre Chambre et par tous les citoyens du Canada. Je le répète, ce n'est que trop vrai, nous sommes plus désunis aujourd'hui que jamais depuis la Confédération. L'antagonisme est plus grand entre les races; la désunion augmente; la Confédération avait été instituée pour faire disparaître le désaccord entre les deux grandes races canadiennes, et nous les voyons aujourd'hui plus éloignées de la paix et de l'union que jamais; un gouffre véritable les sépare et s'élargira constamment si les hommes d'Etat ne s'en préoccupent.

L'hon. M. Poirier. — Cet état de choses n'est pas le même dans toutes les provinces.

L'hon. M. Belcourt. — Il existe entre une province et d'autres provinces; en tous cas, le fait est là, et ce serait imiter l'autruche que de nier la tempête. L'antagonisme entre les deux races a atteint un degré aigu, et il est devenu urgent de faire un diognostic précis de la situation. Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il n'y a qu'à laisser faire et que le mal se guérira tout seul; mais c'est une grave erreur, et il est grand temps de trouver et d'appliquer un remède.

Il y a des gens qui sont sous l'impression que cette recrudesence d'animosité et d'irritation entre les deux races est le résultat de la guerre. Ils se trompent. Cet état de choses existait bien auparavant et nous en savons la cause. Je vais en parler dans un moment. Ce n'est pas la guerre qui a accentué les difficultés entre les deux races. Je n'en veux pour preuve que le mouvement de Bonne Eentente organisé par des messieurs de cette province et de la province de Québec, animés du très louable désir de faire disparaître les causes de conflt et d'amener la solution des difficultés. Le mouvement de la bonne-Entente existait bien avant la guerre. Des assemblées ont eu lieu dans les deux provinces pour régler cette difficulté de race. Voilà une bonne preuve que les difficultés de race n'ont pas commencé avec la guerre et n'ont pas été causées par la guerre. Je n'hésite pas à le répéter aujourd'hui, quoique les honorables messieurs qui m'écoutent puissent perdre patience tant je l'ai répété auparavant. Toute l'affaire est causée par la persécution menée contre la langue française dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest et j'affirme ici sans crainte que si, au commencement de la guerre ou depuis on avait rendu justice aux Canadiens français dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, il n'y aurait pas aujourd'hui la division que l'on déplore dans le pays, et vous auriez obtenu l'aide empressée de la province de Québec comme des autres. Et vous aurez des difficultés tant que ces questions n'auront pas été réglées. Les Canadiens-français ne demandent que la paix; ils sont aussi bons, et peut-être meilleurs Canadiens que n'importe quelle autre race dans notre pays. Mais, comme les Alliés, ils n'accepteront pas une paix selon l'état actuel de la carte; ils ne veulent pas d'une paix comportant la proscription de leur langue dans cette province, et sur le point d'être proscrite dans deux ou trois autres; et je ne puis m'empêcher d'exprimer mon indignation devant l'hypocrisie montrée dans l'Ontario, par exemple lorsqu'on vient nous dire que certaines lois oppressives, au sujet de l'usage du français dans les écoles primaires d'Ontario, ont été faites pour notre plus grand bien et pour protéger notre langue. Et je dis qu'il est inutile aux membres de cette Chambre de dire de belles choses à l'adresse de la langue française s'ils ne font rien pour faire cesser ces hypocrisies et ces injustices. Si le gouvernement soi-disant unioniste est sincère, il doit travailler à l'union entre les races autant qu'à l'union entre ses propres membres.

Mon honorable ami des Mille-Iles (l'hon. M. David), me rappelle la législation que l'on vient d'adopter à Toronto à propos de la colonisation de certaines terres du Nouvel Ontario. Dans quelle situation se trouve le colon canadien-français désireux de défricher ces terres—et je suis persuadé que seul un Canadien-français peut en venir à bout? Il faut qu'il renonce à sa nationalité et à son langage; il faut qu'il s'engage à ce que ses enfants n'apprennent pas la langue maternelle ni les glorieuses traditions de leur race ancestrale. Et sous quelle menace? Celle de se voir déposséder du fruit de ses sueurs et de ses rudes travaux. Et l'on vient nous dire que nous n'avons à nous plaindre de rien, qu'il n'y a pas de raison pour l'état d'esprit qui règne en notre province à propos de la question de langue et d'écoles. On nous a représentés durant les élections comme pro-Allemands, comme traîtres au Canada, à la Grande-Bretagne et à la France. Pourquoi? Parce que nous nous sommes déclarés franchement opposés à la conscription.

La province de Québec n'était pas la seule de ce sentiment: cette opposition s'est manifestée dans Ontario, dans l'Ouest et dans tout le Canada. Le résultat des élections l'a amplement prouvé. Ceux qui veulent prendre la peine d'analyser les résultats des bureaux de votation, peuvent constater qu'il y a un fort sentiment anticonscriptionniste dans cette province. Cependant, on n'a pas qualifié les habitants de cette province de pro-Allemands; on n'a pas dit que c'étaient des fils dénaturés, et le reste. Je ne saurais le répéter trop souvent. Au commencement de cette guerre il y avait pratiquement unanimité parfaite dans ce pays au sujet de la participation du Canada à la guerre. Je ne connais personne qui y fut opposé, pas même celui dont le nom est certainement sur les lèvres de plusieurs de mes collègues en ce moment. C'est parce qu'on différait d'opinion sur les moyens à prendre, que la discussion augmenta. Etait-il nécessaire, pour assurer le succès de la législation passée par le présent gouvernement d'intensifier les difficultés de race comme il l'a fait durant les élections? Etait-il nécessaire que la presse ontarienne se rue avec un tel fanatisme contre la province de Québec? Pourquoi ces attaques? Parce que le peuple de cette province était favorable à l'enrôlement volontaire et ne voulait pas de la conscription. Le trouble et la difficulté que nous avons eus dans le passé se sont augmentés de jour en jour et sont aujourd'hui au point d'acuité que j'ai décrit. Etait-ce la déloyauté, était-ce la sympathie pour l'Allemagne qui a fait voter le peuple de l'Australie deux fois contre la conscription? Pourquoi appellerait-on traîtres et pro-Allemands le peuple de la province de Québec et les Canadiens-français des autres provinces parce qu'ils préfèrent l'enrôlement volontaire à la conscription? Non. Malheureusement, les honorables membres de l'ancien gouvernement et ceux du présent gouvernement ont cru nécessaire de tolérer ces attaques contre la province de Québec, afin de faire adopter leur mesure dans le reste du Canada.

Je suis sûr que ceux d'entre eux qui voudront considérer la chose froidement aujourd'hui, admettront volontiers que c'était là un procédé injustifiable et parfaitement inutile. La conscription aurait pu triompher sans cet assaut sur Québec. Vous auriez obtenu les mêmes résultats; vous auriez atteint le même but. Le gouvernement aurait été élu sans cela et vous n'auriez pas aujourd'hui ce renouvellement d'animosité qui est si funeste, comme l'a dit mon honorable ami, aux intérêts du Canada.

Il n'est pas tout-à-fait certain, même aujourd'hui, que l'enrôlement volontaire n'aurait pas produit d'aussi bons résultats que votre mesure de conscription. Je suis porté à croire que l'enrôlement volontaire purement et simplement dans le but de se procurer de la main-d'oeuvre aurait eu plus de succès que la mesure qui est maintenant mise en force; et, certainement, il y aurait eu aujourd'hui beaucoup moins de dépenses; beaucoup moins de trouble, et beaucoup moins d'irritation dans le pays.

J'ai dit, il y a un moment, que la participation du Canada à la guerre était acceptée unanimement. Nous avons tous décidé volontairement que nous prendrions la plus grande part possible dans la guerre, et j'en appelle aux honorables messieurs de cette Chambre pour dire qu'il n'est pas absolument vrai que le parti libéral, en aucun temps, ait montré aucuninclination à se dérober à cette attitude... Des honorables messieurs nous ont dit que la guerre était la question suprême et principale du moment. Je suis d'accord avec cela; mais je diffère quand ils nous disent que cela est la seule affaire et que nous ne devons mettre de côté toute autre question. Je soumets que ce serait une extrême imprudence pour nous de négliger toutes les autres affaires simplement parce que nous avons cette grande difficulté sur les bras. Tandis que quelques-uns nous disent que la guerre est la seule affaire, le gouvernement du jour, très sagement, n'a pas agi d'après ce principe. S'il en avait agi ainsi, il serait très sérieusement blâmé. Il a discuté l'immigration, le retour des soldats, le commerce d'après la guerre; il a même saisi l'opportunité de passer ce contrat outrageant avec le Canadien Nord. Le fait que la guerre existait n'a pas empêché ces honorables messieurs de faire passer par le parlement le contrat, ou le vol—je n'hésite pas à l'appeler ainsi—qui a été exécuté avec le bill du Canadien Nord, et nous n'avons pas certainement entendu le dernier mot de cette affaire. Quand les poulets s'en viendront à la maison pour se jucher, quand les résultats de cette enquête plutôt comique, qui se poursuit actuellement, pour déterminer la valeur de cette compagnie en faillite, seront connus ainsi que la loi et les autres bills que ce pays doit étudier — d'un montant probable de deux billions de dollars — il est possible que nous connaîtrons quelque chose de la transaction du Canadien Nord.

A côté de ces problèmes matériels nous avons des problèmes nationaux et sociaux, et nous ne pouvons pas les négliger à cause de ces autres problèmes. Nous devons prendre soin de l'âme du Canada. Nous ne pouvons pas nénion veulent seulement penser, pour un moment, à l'horrible congliger le côté spirituel. Si les membres du gouvernement d'udition de l'âme du Canada actuellement, s'ils veulent seulement diagnostiquer le mal, ils considéreront, pas tous je pense, que peut être leur devoir suprême et primordial est de rétablir l'unité. Si vous voulez avoir l'unité d'action et l'unité d'efforts dans le pays, est-ce qu'il ne s'ensuit pas que vous devez avoir l'unité dans le public? Si vous voulez avoir le peuple uni dans le but de faire le mieux qui peut être fait pour aider les Alliés, est-ce que ce n'est pas une condition primaire essentielle que vous créiez et que vous établissiez d'abord l'harmonie et l'unité? Je suis d'accord avec mon honorable ami que le soulèvement d'une partie du pays pour réprouver une autre partie, que conserver tous ces différends de race est stupide et inutile, à part d'être très nuisible. Quels sont les faits? Les Canadiens-français forment un tiers de la population du Canada, et ils sont ici pour y rester. Allez-vous tenter de les chasser dans la mer? Allez-vous les empêcher de se multiplier, de mettre en pratique le conseil biblique de la multiplication? Allez-vous préférer la lie des nations d'Europe au peuple qui est ici depuis trois cents ans?

L'autre jour seulement, dans la Chambre, où les affaires de cette province sont administrées, un ministre, celui qui est responsable de tout le trouble dans cette province, a accolé les Canadiens-français aux Autrichiens et aux Allemands, n'en faisant qu'un tout digne du même traitement ou plutôt, n'accordant pas un meilleur traitement à l'un qu'à l'autre. Est-ce que c'est le moyen de rétablir l'harmonie et l'unité dans ce pays?

Quelques honorables messieurs de cette Chambre, et ce fut le sujet de plusieurs commentaires dans la presse, s'inquiètent parce que les Canadiens-français n'ont pas de représentant aujourd'hui dans le gouvernement unioniste. Personne ne doit s'inquiéter de cela. Les Canadiens-français ne s'inquiètent pas. Ils ne sont pas anxieux d'être représentés dans le gouvernement. Si le gouvernement d'aujourd'hui veut les traiter, non en parias, mais comme des égaux, ils se joindront demain au gouvernement dans l'administration des affaires de ce pays. Quel est l'état actuel? L'irritation est si grande, si universelle, que le gouvernement unioniste n'a pas été capable de trouver un seul Canadien-français qui voulût consentir à accepter un siège dans le gouvernement. Est-ce que ceci n'est pas suffisant pour faire réfléchir tout le monde? Est-ce que ce n'est pas suffisant pour que chacun considère la situation et, comme je l'ai dit plus haut, pour diagnostiquer complètement et essayer de comprendre le mal?

Je ne dis pas ces choses pour être désagréable. Je les dis parce que je crois que je suis un vrai Canadien. Je crois que le Canada est destiné à devenir un grand pays à moins que nous ayions cette harmonie et cette unité qui sont absolument essentielles à la grandeur. C'est peut-être une exagération de dire que les conditions, ici, aujourd'hui, sont si mauvaises qu'elles ne sont pas loin de ressembler aux conditions qui ont prévalu en Irlande depuis les derniers siècles; mais je ne crois pas ne veulent pas écouter les aver-pendant, les honorables messieurs que nous soyions loin de là. Ce-tissements. Dieu sait qu'ils ont été fréquents, assez forts, mais personne ne semble s'en soucier. Le peuple responsable les a simplement mis de côté d'un geste; il ne leur a prêté aucune attention, avec le résultat que le mal s'est augmenté, qu'il s'est répandu plus avant dans le corps, et à moins que quelque opération ne soit faite, le corps y passera.

Je regrette d'avoir pris tant de temps, mais je le répète, quelque grand, quelque suprême que soit notre devoir en rapport avec la guerre, le devoir de créer et d'établir l'unité nationale permanemment en Canada est la base sur laquelle l'unité des efforts dans la guerre dépend absolument. Si vous voulez avoir l'unité des efforts, vous devez avoir l'unité en Canada. Ceci est essentiel non seulement pour le Canada mais pour l'Empire. Le peuple aujourd'hui s'agite pour unir plus étroitement l'Empire Britannique. Comment cela peut-il s'accomplir? Comment pouvez-vous espérer une mesure d'union plus étroite quand vous avez des conditions en Canada telles que celles que j'ai décrites? — En dehors de la Grande-Bretagne, le Canada est probablement la plus considérable partie de l'Empire Britannique, et le temps n'est probablement pas éloigné où il en sera la plus grande partie. En toute conscience, en toute gravité, appliquons-nous à la solution de cette difficulté. Comme je le dis, j'espère ne pas exagérer, j'ai été impressionné chaque année par l'urgente nécessité que quelque chose doit être fait, et fait au plus tôt. J'ose dire que demain, si les provinces qui ont passé ces lois pour persécuter la langue française, voulaient faire cesser cette persécution, la paix se rétablirait au Canada. Vous pourriez avoir la paix dans Québec, vous pourriez faire disparaître cette terrible blessure. J'en appelle à mes honorables amis de cette province pour dire que ceci n'est pas la question toute entière. Ce n'est pas une difficulté religieuse, c'est une difficulté de langage. Le Canadien-français est déterminé à parler sa langue; il est résolu à faire parler sa langue par ses enfants; et, pourquoi ne le ferait-il pas quand il entend les honorables messieurs comme mon honorable ami de Red Deer (l'hon. M. Michener) dire que son fils ne sera pas empêché d'en agir ainsi? Réglez la question des écoles, et je vous promets que vous aurez la paix au Canada.

Quant au gouvernement unioniste, je ne le critiquerai pas plus qu'il n'est nécessaire. Je ne ferai rien pour l'empêcher d'exécuter sa politique de guerre. Tant que la guerre durera, je supporterai le gouvernement de toute manière que je pourrai, me réservant le droit de critique quand je le croirai nécessaire. Je pourrais peut être citer la vieille maxime latine: "Pro rege saepe, pro patria semper", pour le gouvernement souvent, mais pour la patrie toujours, et spécialement et toujours pour un Canada uni.

ATTAQUES ALLEMANDES REPOUSSES

Londres — Les Allemands ont tenté une vaine ataque, hier soir, contre les positions que nous leur avons enlevées à l'est de Hamel, sur le front d'Amiens. Dans nos opérations d'hier à la Somme, nous avons pris 1,300 prisonniers et 100 mitrailleuses.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

On demande homme et femme, homme pour aider aux travaux de la ferme et femme pour voir au soin de la maison et d'une petite fille de sept ans. Suis veuf. S'adresser à **Josephat Cadieux, Letellier, Manitoba.**

On demande des finisseuses et des opératrices dans la fourrure, ainsi que des personnes sachant coudre à la main. Bon salaire. S'adresser à **A. Lanthier, 207 rue Horace, Norwood.**

On demande une sténographe avec expérience, sachant les deux langues. S'adresser **Casier postal 365, la "Liberté".**

On demande une institutrice canadienne-française pour l'école Beaudry. S'adresse à **Nap. Gauthier, Sec.-Trés., LaSalle, Man.**

Excellente maison à louer, 143 rue Dubuc. $12 par mois. S'adresser à **Bernier et Blackwood, 401 Edifice Somerset, Winnipeg.**

PERDU

Une récompense de $5.00 sera offerte à quiconque trouvera un chien blanc "setter" (chien de chasse, long poils,) avec oreilles jaunes et taches jaunes à la racine de la queue, nez rose. Notifier

Mlle Rogers,
151 Avenue Lansdowne
St-John, Winnipeg

INSTITUTRICE

Sachant le français et l'anglais. Diplôme de troisième classe. Commencera le 1er septembre. Salaire $750.00 par année. S'adresser

Eva Cayer
Sec. Trésorier

A VENDRE

Village de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, deux et un tiers acres de terre avec maison de 18x22, cuisine de 10x12, remise de 10x18. Pour plus amples informations, s'adresser à

Jean-Pierre Fouillen
Notre-Dame de Lourdes

A VENDRE

A Saint-Pierre-Jolys, Restaurant Hote et Salon de Barbier, bien meublé, bonne clientèle et bon logis. Pour toute information s'adresser à M. I. Galipeau, St-Pierre Man.

SAINT-BONIFACE

Monsieur Joseph Hélie désire annoncer au public de Saint-Boniface et des alentours qu'il a acheté le restaurant de M. Julius, au No 66, avenue Provencher. Vous y trouverez toujours ce qu'il vous faudra en fait de pâtisseries, bonbons, fruits, crème à la glace et eaux gazeuses. Salle à manger et salle pour crème à la glace.



Baptêmes

Le 23 juin: Joseph-Alexandre-Aimé Germain, fils de Aimé E. Lavack et de Clémence Tardiff.

Le 23 juin: Joseph-Charles-Louis-Léonard, fils de Charles Leclerc et de C. Bruneau.

Le 23 juin: Joseph-Emile-Léon-Cléophas Bruneau et de Elda Lavoie.

Le 27 juin: Joseph-Jean-Marie-François, fils de Adolphe Huot et de M. L. Boily.

Le 29 juin: Claire-Lucille-Ida, fille de Ferdinand Parenteau et de I. Marcil.

Le29 juin: Marie-Marguerite-Suzanne, fille de Albert Manny et de Albertine Bétournay.

Le 30 juin: Victor-Robert-William, fils de William Kitson et de Jenny Kennedy.

Le 30 juin: Annie-Gertrude-Geneviève, fille de James Rowan et de Eva McCann.

Le 30 juin: Joseph-Robert-Eugène, fils de Médéric Trudeau et de G. L'Heureux.

Le 2 juillet: Marie-Thérèse-Florence, fille de Wilfrid Jacques et de A. St-Laurent.

Le 6 juillet: Armand-Louis, fils de Hormisdas Dupont et de A. Compayré.

Le 7 juillet: Léliane-Désirée-Charlotte, fille de Josph LeBihan, et de Françoise Meuric.

Le 7 juillet: Joseph-René-Gustave, fils de Ulric Rougeau et de J. Hubin.

Sépultures.

Le 24 juin: Léo-Paul-Joseph Blais, décédé à l'âge de un mois et 18 jours, fils de J. C. Blais et de M. R. Rodrigue.

Le 1er juillet: Emile Dugal, décédé à l'âge de 39 ans.

• • •

SAINT-CHARLES

"Tic-tac" à mis les pieds dans les plats. Nous aimons beaucoup voir La Liberté nous donner des nouvelles de Saint-Charles. Il serait bon que son dernier correspondant de St-Charles respectât la vérité. Il faudrait aussi que son dépit ne l'affole pas au point de lui faire entrevoir des fiançailles qui n'existent pas et des voyages qui ne sont même pas entrepris. Il devrait surtout se souvenir que son manuscrit demeure toujours reconnaissable et qu'il ressemble comme un frère jumeau à l'écriture de certains certificats d'enregistrement.

Bing.

BEAU SUCCES

Mme de la Barrière, dont le studio est au numéro 113 rue Berry, Norwood, a vu quatre de ses élèves subir avec succès les examens de musique de Toronto. Ce sont: Mlles Flavie Burgoyne, Eveline Chabot, Jeanne Painchaud et Marguerite Chabot.

LES FRANCAIS PRENNENT LONGPONT

Paris, 12. — Les Poilus se sont emparés du village de Longpont sur la Savières à l'est de Villers-Cotterets. Ils ont aussi progressé au nord de Chavigny et à l'ouest de Faveroles.

• • •

Londres, 12. — Les Anglais ont opéré quelques incursions dans les Flandres, la nuit dernière, et ont pris quelques prisonniers dans le secteur de Kemmel, au cours d'un engagement de patrouilles.

D'autres engagements de ce genre ont eu lieu dans les environs de Hamel au sud de la Somme. Dans le voisinage de Merris les Anglais ont fait 120 prisonniers.

PRETS A FAIRE LA PAIX

Londres, 12. — On mande de Copenhague que Von Hertling, le chancelier impérial allemand, a déclaré au Reichstag que l'union la plus étroite existe entre les chefs politiques de l'Allemagne et le quartier-général de l'armée allemande au sujet de leur disposition à recevoir des offres de paix de la part des Alliés, si ceux-ci les offrent dans un esprit de sincérité.

DE RETOUR

Paris, 12. — Le roi Albert et la reine Elizabeth sont revenus d'Angleterre en France par voie aérienne en 30 minutes.

DE LA LECTURE POUR NOS SOLDATS

Tous les gens qui reçoivent à leur foyer des journaux français, tels que le "Devoir", le "Droit", la "Liberté", le "Manitoba" et autres, sont priés de les conserver et de les faire parvenir à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Saint-Boniface.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

ASSASSIN ARRETE

Londres, 12. — On mande de Moscou qu'un des assassins du comte von Mirbach, ambassadeur allemand en Russie, a été arrêté.

L'ARMEE ANGLAISE

Paris, 12. — Un correspondant au front anglais dit que les effectifs britanniques en France sont maintenant de deux millions d'hommes.

LA PRESSION DES FRANCAIS

Elle prépare la résistance efficace à une nouvelle offensive

Paris, 12. — La pression française le long de la Marne, qui dure depuis deux semaines, commence à donner des résultats appréciables. La ville de Gorey, à l'est de la forêt de Retz, ainsi que de fortes positions allemandes dans les environs qui ont été prises dans l'avance lente et méthodique des Français.

De la sorte la ligne est redressée et les positions sont affermies sur des terrains plus élevés, qui se prêtent bien aux opérations de défensive tout en donnant aux Français de bons points d'observation. Il y a bonne raison de croire que la prochaine ruée allemande, si elle se produit, se fera vers Paris, entre la Marne et l'Aisne. Cela ajoute à l'importance des prétentions des Français, dernièrement.

LE COUT DE LA VIE

Les dépêches annoncent qu'il est exhorbitant en Autriche

Amsterdam, 12. — La situation des vivres à Vienne est désespérée et est ainsi décrite dans une dépêche au "Berlin Tageblatt":

"Les rations quotidiennes par tête sont fixées à environ trois onces de pain et de substituts de farine, une once de viande, moins de trois quarts d'once de gras, deux onces et demi de pommes de terre, trois quarts d'once de jambon et un quart d'once de café de guerre, ce qui fait une ration totale quotidienne de sept onces et trois quarts.

Encore pour se procurer ces rations faut-il payer des prix exorbitants. Ainsi la farine se paie de $4.50 à $5 la livre, la viande de $5.75 à $7, et la viande de cheval, $3.50. La viande coûte $3.50 environ dans les restaurants de seconde classe.

FETE NATIONALE FRANCAIS

Le pique-nique offert par le comité d'Aide aux familles des réservistes français du Manitoba fut un véritable succès. Les tables décorées de fleurs naturelles étaient largement pourvues de gâteaux et de sandwiches, de rafraîchissements. La fête commencée par des distributions de peanuts fut gentiment terminée par une distribution de ballons, lesquels enchantèrent les enfants. Les gagnants des courses furent les suivants:

Courses pour les enfants, Ernest Meunier, Maria Turenne, Henri Musso, Bertha Moussette, Georges Marchand, Jean Pottier, Julienne Hermarye, Paulette Garcenot, Sylvestre Gervais.

Courses pour les dames: Mme M. T. Garnier et Mlle Simonne Chauvière.

Courses pour les hommes: M. G. Trémit.

Ce fut une bonne journée durant laquelle règna la plus franche gaieté.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Chambre 6, Immeuble Provencher, St-Boniface, Man.

Nous prions instamment les secrétaires de nos cercles paroissiaux de nous faire parvenir, au plus tôt possible le résultat de l'élection des commissaires d'écoles qui a dû avoir lieu le 15 courant

Les institutrices qui n'ont pas encore de position et les commissions scolaires qui ont besoin d'institutrices pour la prochaine année scolaire, sont priés de s'adresser à l'adresse sus-mentionnée, soit par lettre, soit par téléphone.

L.-P. Gagnon,
Sec. de l'Exécutif.